

# fenêtres s/ cours

27 juin 2024  
Numéro 498

Le journal de la FSU-SNUipp



## dossier

Enseignement  
musical, la bonne  
mesure

## interview

Vincent Tiberj,  
sur la percée  
de l'extrême  
droite

## actu

L'école  
fait front

*Pour une école*  
*et une société* **justes,**  
**émancipatrices et**  
**sans discriminations**



Victoria,  
professeure des écoles.

S'engager auprès de ceux  
qui se mettent au service  
des autres, c'est ça être  
assurément humain.



Assurément  
Humain

12 **dossier**

**Enseignement musical, la bonne mesure**

Les injonctions sur les « fondamentaux » mettent au second plan des disciplines comme l'enseignement musical pourtant d'une grande richesse pour la réussite de tous les élèves.



© Millerand/NAJA

6 **actu**

**L'école fait front 8/ Pas de manuels labellisés à la rentrée / Balance ton éval ! 9/ Formation initiale : une réforme boycottée / 3 questions à Lucie Castets 10/ 94% contre les programmes**

5 **L'enfant**  
**L'école à deux ans, facteur de développement**

21 **métier&pratiques**

22/ EMC : comprendre ou appliquer 24/ Combattre la pauvreté / Interview Stéphanie Barrau 26/ UEEA : un travail partenarial



© Millerand/NAJA

29 **portrait**

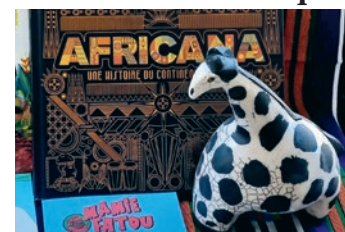
Trois classes par semaine

32 **société**

Justice saturée, enfance en danger 33/ Juin, mois des fiertés / Hongrie : faire toute contestation / Interview Katalin Törley

30 **lire/ sortir!**

Bienvenue en Afrique !



34 **interview**

**Vincent Tiberj : « Si les idées du RN sont véhiculées, relayées, cela ne veut pas forcément dire qu'elles sont acceptées »**

**FENÊTRES SUR COURS** N° 498 du 27 juin 2024 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:** Guislaine David **RÉDACTION:** Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Guislaine David, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Marion Katak, Anaïs Richard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto, Blandine Turki, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJA Presse / direction éditoriale: Julie Matas, graphique: Susanna Shannon et Maya Carrasco **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ:** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO:** 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale

**éditorial**  
**Il est minuit moins cinq**

Emmanuel Macron a fait le pari du chaos dans l'espoir de sortir vainqueur d'une nouvelle confrontation avec le Rassemblement National. Il comptait une fois de plus sur le rejet majoritaire de l'extrême droite pour légitimer son pouvoir de plus en plus autoritaire et anti-social. C'était sans compter la réali-



© Seda/NAJA

**NI DÉFIANCE, NI BLANC-SEING**  
lité d'un pays qu'il a contribué à fracturer en détruisant pas à pas toutes les solidarités et en polarisant le débat politique. Diaboliser une gauche pré-

tendue extrême a aussi contribué à banaliser dangereusement l'extrême droite qui se retrouve maintenant aux portes du pouvoir. Le sursaut de l'ensemble des forces progressistes du pays a été immédiat. Face à l'imminence du danger pour la démocratie, elles ont fait le choix de ce qui les rassemble plutôt que de ce qui les divise. Au-delà des partis politiques de la gauche et de l'écologie, rassemblés dans le nouveau Front populaire, de nombreuses associations, organisations, mouvements, des citoyens et citoyennes se sont engagés dans une dynamique pour faire barrage à l'extrême droite et proposer une alternative politique, sociale, féministe et écologique. La FSU et la FSU-SNUipp en sont. Non pour soutenir aveuglément un futur gouvernement, mais pour unir leurs forces à celles qui se sont organisées dès le 9 juin pour dire un NON définitif, déterminé et revendicatif à l'extrême droite et s'engager pour un projet de société émancipateur et démocratique. Ni défiance, ni blanc-seing. Notre engagement syndical restera vigilant et exigeant.

**BLANDINE TURKI**







Exploratrices, scientifiques, sportives... elles ont participé à la connaissance du monde. »



Jane Goodall, primatologue : « J'ai fait ce que personne n'avait fait avant moi. »

➡ CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

OU SUR COMMANDE EN SCANNANT CE QRcode



TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR NOTRE SITE [WWW.SCIENCESHUMAINES.COM](http://WWW.SCIENCESHUMAINES.COM)

# L'école à deux ans, facteur de développement

La scolarisation précoce à deux ans produit des effets positifs sur le développement des jeunes enfants de trois ans et demi. C'est la conclusion d'une étude\* exploitant des données de la cohorte Elfe\*\*, suivi longitudinal d'enfants nés en 2011. Les effets positifs de la scolarisation à deux ans concernent le développement des compétences motrices (+23% de l'écart-type), la connaissance des lettres et des chiffres (+12%), puis les compétences langagières (+9%). Compétences sociales et autonomie atteignent +6%

tandis que le raisonnement non verbal ne progresse pas. La corrélation positive entre scolarisation à deux ans et développement profite à tous les enfants, mais avec des variations sociales. Ce sont les enfants dont la mère est peu diplômée et ceux dont les compétences langagières à deux ans sont inférieures à la médiane qui en tirent le plus profit, en particulier en matière langagière. Ce n'est pourtant pas ce défavorisé qui accède le plus à l'école à deux ans.

**“RENDRE CETTE SCOLARISATION PLUS ACCESSIBLE”**

Lui rendre cette scolarisation plus accessible permettrait de réduire les écarts de développement. Centrée sur la mesure d'effets à court terme, l'étude, qui ne relève pas de l'évaluation scolaire, ne peut établir s'ils sont persistants. Le développement significatif de la motricité fine est toutefois prometteur car la littérature scientifique souligne la corrélation entre ces acquisitions corporelles et les futurs résultats en lecture et mathématiques.

FRANCK BROCK  
\*Herbaut, E., Farges, G., & Giret, J. F. (2024). Can early schooling at age 2 narrow the gaps in child development? Evidence from the French Elfe cohort. Oxford Review of Education, 1–19  
\*\*Etude longitudinale française depuis l'enfance



© Millierand/NAJA

L'ÉCOLE À DEUX ANS renforce particulièrement le développement moteur.

C'EST LE NOMBRE DE CAS DE COQUELUCHES RECENSÉS DANS L'UNION EUROPÉENNE EN 2024, SELON LE RAPPORT DE L'ECDC\* DU 8 MAI, CONTRE 25.000 EN 2023. EN FRANCE, LES FOYERS DE CONTAGION DE CETTE AFFECTION PULMONAIRE, SE MULTIPLIENT EN COLLECTIVITÉ ET PRES DE 6.000 CAS ONT ÉTÉ RECENSÉS DE JANVIER À MAI. OBLIGATOIRE POUR LES NOURRISSONS, LA VACCINATION EST RECOMMANDÉE POUR LES FEMMES ENCEINTEES, MAIS PEU REPANDUE.

\*Centre européen de prévention et de contrôle des maladies.

32000



L'accession possible de l'extrême droite au pouvoir fait planer une menace inédite sur le pays, l'école et le métier enseignant. Elle appelle une riposte sans faille.

# L'école fait front

Fêtes de fin d'année valorisant projets artistiques, culturels ou scientifiques et célébrant la concorde entre école et familles, bilans des acquisitions des élèves, préparation et organisation de la rentrée le nez dans les catalogues et les spécimens... Alors qu'une mosaïque de couleurs domine l'école à l'approche des vacances d'été, le ciel s'assombrit...

Le « choc des savoirs » est le premier coup de tonnerre. Entre labellisation des manuels scolaires, programmes techniques et prescriptifs restreignant la liberté pédagogique, évaluations arbitrairement normées appauvrissant les apprentissages et tri organisé des élèves, cette réforme tourne le dos aux apports de la recherche et renonce explicitement à une école visant l'émancipation de toutes et tous par l'accès à une culture commune. Mais cet horizon grisâtre, combattu par une profession résolue à affirmer que la pédagogie lui appartient, pourrait n'être qu'une tempête

préfiguratrice du cyclone dévastateur que serait la victoire de l'extrême droite aux élections législatives.

## JOUER AVEC LE FEU

Le programme du RN pour l'école confirme que l'actuel gouvernement a joué avec le feu : priorité absolue au français, aux maths et à l'histoire de France, manuels labellisés par le ministère, diplôme du brevet ayant valeur d'examen d'orientation, port de l'uniforme, accroissement du pouvoir de contrôle des corps d'inspection... Mais l'expérience de gouvernements d'extrême droite en Pologne ou en Hongrie (lire page 33), prenant pour cible le monde de la recherche, de la culture et de l'éducation, souligne les véritables enjeux pour l'école publique et ses personnels : licenciements en masse, abandon du statut de fonctionnaire, suppres-

sion du ministère de l'Éducation nationale, salaires en baisse, soutien à l'école privée, éducation patriotique, patriarcale et « re-christianisée »...

## RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE

En regard, l'union réalisée autour du nouveau Front populaire suscite l'espoir d'une loi pour l'éducation annonçant notamment l'abrogation du « choc des savoirs », la réduction des effectifs au-dessous de la moyenne européenne, la revalorisation des grilles de salaires – sans condition de mérite comme le prône le RN – et la hausse du point d'indice de la fonction publique de 10%, l'amorce de la gratuité intégrale à l'école (cantine, fournitures...), la formation et la titularisation des AESH... Parce qu'elle promeut une école incarnant la solidarité, l'égalité, l'émancipation de tous les élèves sans distinction

d'origine sociale ou culturelle dans une société où la démocratie est affermie, parce que l'indépendance syndicale ne peut être confondue avec l'indifférence au risque historique de l'accession au pouvoir d'un parti prônant l'exclusion et le rejet de l'autre, la FSU-SNUipp appelle à soutenir cet élan unitaire et se mobiliser massivement par le vote. Alors que l'élévation du niveau de diplôme constitue un rempart solide à la progression du vote RN, l'école et ses personnels ont donc rendez-vous avec l'histoire. Pour que l'été 2024 voie le temps des cerises plutôt que celui de la nuit et du brouillard... Et avec la certitude que l'automne sera revendicatif pour qu'un programme électoral ambitieux se concrétise vraiment par l'amélioration des conditions de travail et des salaires des PE et des AESH. La FSU-SNUipp s'y engage. FRANCK BROCK



## opinion

### BENOÎT TESTE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FSU

Face au risque de prise du pouvoir par le RN, la FSU et les organisations syndicales ont pris leurs responsabilités



dès le lendemain des élections européennes. Elles ont appelé à des mobilisations pour un sursaut démocratique et

social avec des mesures d'urgence, notamment l'augmentation des salaires et des pensions, la révision des réformes des retraites et de l'assurance chômage, la défense des services publics, la justice fiscale ou l'égalité salariale... La progression de l'extrême droite profite de l'affaiblissement des collectifs, organisé par le gouvernement qui a écarté les corps intermédiaires. L'isolement et l'individualisme donnent prise aux discours de l'extrême droite relayés par certains médias. À l'inverse, dans les secteurs où les syndicats sont encore bien implantés, des espaces de discussion s'ouvrent au plus près des préoccupations du terrain et permettent de résister. Tout en préservant notre indépendance syndicale, notre partition consiste à porter dans le débat public des exigences fortes pour une société inclusive et solidaire et pour une éducation qui porte tous les élèves au meilleur niveau possible, avec bienveillance et humanisme. La mobilisation sociale passe ainsi par une mobilisation dans les urnes et l'urgence de chasser l'extrême droite au profit de formations qui peuvent répondre à l'urgence sociale.



# Pas de manuels labellisés à la rentrée

Les PE ne sont pas tenus d'utiliser des manuels labellisés pour le français et les mathématiques en CP et CE1. Si le ministère maintient que les fonds engagés pour aider les communes pour l'achat de manuels ne pourront être utilisés que pour ceux qui seront labellisés, la liberté de choisir son manuel reste entière. Une précision bienvenue alors qu'aucun texte officiel, décret ou arrêté, n'est publié à ce jour. Au vu des délais, les éditeurs scolaires ne sont pas en



© Millerand/NAJA

mesure de présenter des manuels à la commission de labellisation. De plus l'annulation de crédits imposée par les coupes budgétaires jette un flou sur le montant des fonds prévus.

## Système socialement inégalitaire

Selon une récente note de la Depp\* les acquisitions des élèves diffèrent selon l'origine sociale. 28% des enfants dont un seul parent travaille comme ouvrier ou employé et 45% des enfants dont aucun parent ne travaille montrent des difficultés en français à l'entrée en sixième contre 5% seulement des enfants issus d'un ménage de cadres. À l'inverse, dans la part des élèves que la Depp qualifie de « plus performants », on retrouve

41% des enfants de cadres mais seulement 10% des enfants d'ouvriers et 6% des enfants d'inactifs. Même constat en mathématiques. Un renforcement de ces écarts entre le CP et la 6<sup>e</sup> s'observe en français et se retrouve dans des proportions encore plus importantes en mathématiques. Une nouvelle confirmation de la corrélation entre inégalités scolaires et sociales.

\*Note n°24.21 - juin 2024

# 79

**C'EST LE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SUR LES 58 907**

(écoles, collèges, lycées publics et privés) à avoir bouclé leur candidature à l'expérimentation du port de l'uniforme à la date limite du 15 juin (chiffre MEN). Un volume bien éloigné des 100 établissements voulus par Emmanuel Macron. Le report de la clôture des dossiers de février à juin n'a pas compensé le manque d'enthousiasme. Penser que l'uniforme pourrait avoir un quelconque effet sur la réduction des inégalités scolaires n'est en fait pas si partagé.

## Focus

### BALANCE TON ÉVAL !

S'opposer « aux évaluations nationales, outil de pilotage du "choc des savoirs" », tel est l'appel lancé par une large intersyndicale\*. Alors que ces évaluations devraient s'imposer à toutes les classes élémentaires dès la rentrée, les syndicats invitent à s'emparer d'une motion dénonçant un « instrument de contrôle et d'enfermement des pratiques enseignantes ». Ignorant la logique de cycles et les différences de rythme d'apprentissage, ces textes jalonnaient « la scolarité par des épreuves insécurisantes et inutiles ». Combinés à la labellisation des manuels et à la promulgation de nouveaux programmes en contradiction avec les consensus scientifiques, ces protocoles d'évaluation participent d'une « école plus normative, sélective et inégalitaire ». Car les constats internationaux sont sans appel : seul le renforcement de la professionnalité enseignante, de la conception des apprentissages jusqu'à l'évaluation, permet de réduire les inégalités scolaires. Contre le tri organisé des élèves, la FSU-SNUipp appelle ainsi à la non passation des évaluations.

\* FSU-SNUipp, SE-UNSA, CFDT-EFRP, CGT-Educ'action et SUD-Education.



© Millerand/NAJA

## Formation initiale : une réforme boycottée

Le ministère de l'Éducation nationale continue de porter sa réforme de la formation initiale malgré l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales. Ainsi, le concours – basculé en fin de licence – romprait avec le principe d'égalité, les candidates et candidats de licence préparatoire\* pouvant être dispensés des épreuves d'admissibilité. Les lauréates et lauréats seraient affectés, sans statut clair, en master 1 avec 900 euros par mois, sans être assurés d'être nommés fonctionnaires stagiaires l'année suivante. Pourtant, ils devraient s'engager à exercer quatre ans dans la fonction publique. Par ailleurs, à moins de trois mois de la rentrée, de nombreuses interrogations demeurent. Les étudiants-es ne connaissent pas les attendus des formations qui risquent d'être éloignés des savoirs universitaires, le ministère voulant reprendre la main sur les contenus. Tout comme plane l'incertitude sur la formation que suivront les candidat-es en reconversion. L'intersyndicale demande « d'urgence à suspendre cette réforme, de prendre le temps d'une vraie concertation pour relancer l'attractivité du métier ».

\*Licence qui sera créée spécifiquement pour préparer au concours.

## CRPE : encore des postes non pourvus

Selon des chiffres confirmés par les services du ministère de l'EN, 1 539 postes n'ont pas été pourvus (hors Mayotte) sur les 9 885 postes offerts (hors Polynésie, mais avec Mayotte). Ce déficit de PE aux divers concours 2024 reste alarmant, notamment pour les académies de Créteil et

Versailles, qui perdent respectivement 670 et 692 recrutements de fonctionnaires. Pour ces deux académies, les conditions d'exercice, le manque de mobilité et les atteintes aux droits des personnels, comme les refus de temps partiels, de disponibilités ou de détachements aggravent le manque d'attractivité.

## 3 questions

**LUCIE CASTETS,**  
co-porte-parole du collectif Nos services publics

© L. Saavedra

### 1 LE STATUT DES FONCTIONNAIRES LES PROTÈGE-T-IL ?

Les fonctionnaires ne dépendent pas du même type de droit que les salariés du privé : ils ont des droits et devoirs spécifiques, directement liés à leur statut. Leur devoir de servir la fonction publique leur impose notamment impartialité, probité et neutralité durant leur service. Ils bénéficient aussi de certaines protections liées à leurs devoirs. Le statut des fonctionnaires leur assure une forme de stabilité : il existe notamment une protection de l'emploi - qui n'empêche pas les révocations disciplinaires - censée faciliter la continuité du service. Cela permet aussi d'offrir aux fonctionnaires une forme d'indépendance, qui leur donne de la latitude pour servir l'intérêt général et éclairer les décideurs politiques de manière plus libre. Les récentes réformes et la généralisation du recours aux contractuels dans la fonction publique tendent à remettre en question les protections dont bénéficient aujourd'hui les fonctionnaires.

### 2 JUSQU'OU S'APPLIQUE LE DEVOIR DE RÉSERVE ?

Le devoir de réserve est très souvent surinterprété. Il n'a pas été prévu par la loi. Il relève d'une construction qu'on appelle « jurisprudentielle », qui en a progressivement dessiné les contours. À l'inverse, les fonctionnaires jouissent d'une liberté d'opinion et d'expression très étendue, dans les conditions précisées par la loi et par la Constitution. Cette liberté est toutefois bornée par les obligations de neutralité dans le cadre de l'exercice professionnel et de réserve pour les fonctionnaires d'autorité. Ces obligations sont des exceptions au principe de liberté. Le manquement à l'obligation de réserve s'apprécie différemment en fonction des circonstances et du fonctionnaire, notamment son niveau hiérarchique.

### 3 QUE RISQUERAIT LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AVEC L'ARRIVÉE D'UN GOUVERNEMENT D'EXTRÊME DROITE ?

Elle est en danger. Le RN remet déjà en cause, dans ses interventions et à l'Assemblée nationale, la possibilité pour les fonctionnaires de se réunir en associations ou de s'exprimer. Il a déjà annoncé vouloir « mettre le Conseil constitutionnel au pas ». On peut donc craindre qu'il tente de remettre en cause un à un les textes qui protègent les agents publics, en particulier s'agissant de leur liberté d'expression. PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO



# 94% contre les programmes

Les membres du Conseil supérieur de l'éducation ont rejeté quasi-unanimement les nouveaux programmes. Ce désaccord final fait suite à des heures de déclarations et d'échanges tendus.

En arrivant rue de Grenelle, les représentant-es au Conseil supérieur de l'éducation (CSE)\* du 6 juin savent que la journée sera chargée avec les nouveaux programmes de français et de mathématiques à l'ordre du jour. Visant à remplacer les actuels dans ces deux domaines en cycles 1 et 2, ils ont été élaborés par le Conseil supérieur des programmes (CSP) à vitesse accélérée depuis mars et sont présentés ce jour à l'avis de la communauté éducative. Avant même ce CSE, les organisations syndicales avaient publié une tribune dans *Le Monde* dénonçant des programmes outils de contrôle des pratiques enseignantes et inscrits « dans une stratégie éducative en rupture totale avec les valeurs historiques d'un enseignement émancipateur, fondé sur le refus des inégalités scolaires et sociales. Ils portent une vision mécaniste, simpliste et, finalement, dangereuse pour les apprentissages des élèves. »

Dès leurs premières prises de parole, les organisations syndicales font part des conséquences propables : « précocité renforçant les inégalités », « normalisation créant de l'échec », « déshumanisation », « mise en œuvre intenable », « accentua-



DERNIERS BRIEFINGS SYNDICAUX dans la cour du ministère de l'Éducation nationale.

tion des écarts entre le prescrit et le réel », « risque d'aggravation des souffrances au travail », « conflits de valeurs »... À l'initiative de la FSU-SNUipp, un vœu commun est présenté au vote demandant instamment l'abandon de ces programmes qui « portent la fin du respect de l'expertise enseignante » et sont jugés empreints d'une « conception à l'envers de l'apprentissage ». Les syndicats réclament l'ouverture de « discussions larges permettant les consensus nécessaires sur l'ensemble de la recherche en éducation. »

## DÉFIANCE ET DÉNI

Mais de consensus, il n'est nullement question lors de ce CSE. La DGESCO\*\* et l'Inspection générale tentent de justifier leur volonté de changer une nouvelle fois les programmes en s'appuyant sur une consultation des enseignant-es. « Vous parlez du rapport seulement évoqué dans votre dossier de presse, non diffusé et que personne ne connaît à part vous-mêmes ? » questionne ironiquement un représentant du SNES (syndicat du

second degré de la FSU).

Divers amendements posés par les organisations syndicales s'enchaînent et contestent en particulier la pertinence des choix didactiques et pédagogiques sous-tendant les textes. Les membres de l'administration présents finissent par avouer que leurs références se concentrent sur les guides d'accompagnement en vigueur et sur les avis du Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN). « Une négation assumée de décennies de recherches, en particulier en sciences de l'éducation », commente en off une déléguée pour la FSU-SNUipp. Sa camarade s'agace à son tour lors d'un échange portant sur les programmes de français de cycle 2 mentionnant que « l'utilisation d'un manuel de lecture garantit une programmation de l'étude des correspondances grapho-phonémiques [...] » Ouvrant son micro, elle explicite aussi calmement que possible que non seulement c'est bien l'enseignant-e qui garantit une programmation et non un outil, mais qu'aucune



## IRRECEVABLE

Ici et là, des enseignant-es subissent des pressions pour participer à des formations sur ces futurs programmes alors que leurs heures annuelles sont épuisées. La FSU-SNUipp a interpellé le ministère rappelant que ces temps ne peuvent pas être préemptés sur les 18 heures de l'année scolaire prochaine. Ce que concède ce dernier.

injonction ne peut être faite d'utiliser tel ou tel support. Elle dénonce une profonde remise en cause de la liberté pédagogique et de la responsabilité des PE. Elle poursuit son argumentation et rappelle que « l'étude « Lire-Ecrire au CP » de 2016 dirigée par Roland Goigoux indique que le choix du manuel n'influe pas sur les acquis ».

Mais pour le chef de service de l'accompagnement des politiques éducatives, « ce qui est écrit se conforme aux propos du ministère : on le retrouve dans les documents d'accompagnement actuels ». Et l'argument se fait récurrent pour ba-

layer les objections : sur une vision étagée de l'apprentissage de la lecture, sur une minimalisation de l'importance des mots-outils, sur des évaluations nationales imposées comme outil de pilotage, sur la notion d'interactions... Le SIEN-UNSA, syndicat majoritaire des inspecteurs, finit par interroger « *Le CSEN n'a pas mis en place une conférence de consensus scientifique à notre connaissance ?* ». Les réponses désinvoltes de l'inspectrice et de l'inspecteur général présents tendent les débats. « *Ces programmes s'appuient donc clairement sur un mensonge scientifique* », conclut un autre délégué de la FSU-SNUipp.

## « UN CLOISONNEMENT DES ENFANTS »

Lors de sa déclaration liminaire, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), rapportait le « feu incessant de réformes annoncées » dans le cadre du choc des savoirs et le dessein d'une « école de plus en plus inégalitaire ». À la pause méridienne, la FCPE avoue son inquiétude devant des programmes « qui tournent le dos aux cycles, qui cloisonnent les enfants dans des tranches d'âge, qui donnent des prescriptions si précises qu'elles empêcheront de prendre en compte les différents rythmes d'apprentissage, au mépris de l'hétérogénéité. » En fin de journée, à l'image de la très grande majorité des membres du CSE, la représentante des parents vote « contre » ces nouveaux programmes.

Sur le perron, à la sortie, le mépris du ministère domine les échanges. Malgré une communauté éducative unie et partageant analyses et critiques, le large vote contre n'est que consultatif et ces programmes devraient être mis en place dès la prochaine rentrée. Même si, suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, l'avenir de ces textes reste suspendu au futur gouvernement. La FSU-SNUipp publiera une analyse détaillée d'ici à la rentrée pour étayer les lectures des PE. D'autant que les gestes professionnels ne sont pas définis par les seules prescriptions et qu'il appartient aux enseignant-es de garder la main sur leur métier. MATHILDE BLANCHARD

\* Instance consultative regroupant des représentant-es des personnels de l'éducation et des usagers comme les parents, les lycéen-nes ou les étudiant-es.

\*\* Direction générale de l'enseignement scolaire.

## UNE BATAILLE PIED À PIED

Vingt-deux amendements présentés par la FSU-SNUipp, loin de faire le tour de ce qui pose problème pour autant, portent sur des points particuliers d'opposition. Ainsi le syndicat dénonce :

> La récurrence d'objectifs chiffrés, de fréquences minutées donnant des cadences d'apprentissage fixées arbitrairement et basées sur un élève type normé imaginaire, ce qui créera de la difficulté scolaire et attaque frontalement la liberté pédagogique, l'expertise et la responsabilité enseignante.

> L'emploi exclusif du terme de procédures au détriment de celui de stratégies, un choix renvoyant à une application de protocoles dans une logique simpliste et par étapes imposées. En opposition à la réalité des apprentissages et des temps pédagogiques qui ne sont pas linéaires mais se nourrissent de dynamiques plus complexes. Au détriment d'une construction active et diversifiant les chemins mentaux possibles. De même que la résolution de problème se cantonne au domaine arithmétique, au lieu de la construction d'une capacité à chercher et raisonner dans un travail d'agilité intellectuelle.

> La précocité d'apprentissages techniques, dans des conceptions erronées. Le langage n'est jamais conçu comme construisant la pensée, l'écrit est réduit à une transcription de l'oral et priorisant le geste graphique avant les activités de production, la monnaie est utilisée comme référence pour les nombres décimaux dès le CP. L'ensemble des amendements présentés au vote ont fait l'objet d'un avis favorable du CSE, ignorés par le ministère.



# Enseignement musical, la bonne mesure

Les injonctions sur les « fondamentaux » mettent au second plan des disciplines indispensables à la formation générale des élèves comme l'enseignement musical. Les programmes fixent des attendus et des progressions en termes de connaissances et de pratiques, mais la diversité des possibilités d'intervention en classe s'avère d'une richesse plus grande encore pour la réussite de tous les élèves.



## Enseignement musical, la bonne mesure

La relation de chaque individu avec la musique débute avec les premiers jours de la vie, tout simplement parce qu'elle est omniprésente dans son environnement familial et social. Pour autant, cette proximité n'en fait pas moins un objet d'éducation et une matière d'enseignement à part entière. Les programmes en vigueur sont ceux de 2015, complétés par un plan chant choral en 2019. Pour le reste, les piliers de l'éducation musicale restent inchangés et porteurs d'une ambition pas toujours facile à satisfaire. Alors que le « lire, écrire, compter » a été élevé au rang de priorité absolue, il est peut-être utile de rappeler que dans les programmes officiels, l'éducation musicale est « *l'un des deux enseignements artistiques qui participent de la formation générale de l'élève* », avec un temps hebdomadaire consacré aux trois axes principaux que sont la pratique vocale, l'écoute et la découverte des patrimoines, auxquels il faut encore ajouter la production (lire p16).

### CONSTITUER UN CAPITAL MUSICAL COMMUN

Cet enseignement, à ne pas confondre avec l'apprentissage de la musique au conservatoire qui passe notamment par celui du solfège, participe à la mission de l'institution en faveur de la constitution d'une culture commune. Tous les enfants n'arrivent pas avec le même capital musical à l'école, et sans chercher à introduire des hiérarchies de valeur entre musiques populaires, musiques du monde, musiques « savantes », etc., chacun doit pouvoir en faire l'expérience. Seule l'école peut répondre à cette exigence.

Ensuite, au-delà des finalités attendues par les programmes, l'enseignement musical peut s'avérer bénéfique pour les élèves en difficulté ou ayant du mal à intégrer les codes scolaires. Chanter, c'est faire et vivre ensemble et cela nécessite de la discipline dès lors qu'on chante en groupe. C'est aussi apprendre des textes en chanson, la mélodie, le rythme, facilitant la mémorisation quand parfois elle peut s'avérer ardue. Le chant, et encore mieux la production musicale quand c'est possible, peut agir

# “Comme l'indiquait Victor Hugo, la musique c'est du bruit qui pense”

comme un levier pour mettre en valeur des élèves par ailleurs en difficulté sur d'autres séquences. À l'aise avec la discipline, ils peuvent recouvrer de la confiance en eux et mieux intégrer les autres apprentissages scolaires, tout en trouvant leur place dans le groupe classe et en modifiant le regard porté par l'adulte et les autres élèves.

### L'ÉLÈVE ACTEUR DE SES APPRENTISSAGES

Ces enjeux, Amélie Lapprand, maîtresse de CM1 à l'école élémentaire Pierre et

Marie Curie de Besançon, les a bien cernés. L'enseignement musical qu'elle dispense à ses élèves repose à la fois sur l'écoute et le chant choral. La première pour découvrir le répertoire, reconnaître les différents styles et courants musicaux, constituer un patrimoine ; le second « *pour développer des compétences dans un cadre un peu différent de celui de la classe* », l'élève étant « *acteur de ses apprentissages* » (lire p16-17). Comme l'indiquait Victor Hugo, « *la musique c'est du bruit qui pense* ». À Marseille, grâce à l'action menée auprès des scolaires par le festival Jazz des Cinq continents, Perrine Blanc et Blandine Faugloire, qui enseignent en CE1 dans deux écoles différentes situées en REP+, ont mené avec

un artiste intervenant dans les classes un projet autour d'un conte musical. Regroupées pour la restitution finale, les deux classes ont à la fois chanté en chœur et joué d'un instrument de musique fabriqué à partir de bouteilles en plastique. « *Mener à bien un projet collectif ambitieux permet de donner du sens aux apprentissages. Les élèves s'investissent davantage, notamment ceux en difficulté qui ont toute leur place et se révèlent parfois leaders dans ce type d'activité* », souligne l'une d'entre elles (lire p18). Mais tout cela est bien souvent plus facile à dire qu'à faire, notamment en raison du manque de formation et de temps. « *La musique nécessite de la technicité, une certaine aisance, même pour le*

*chant, principal support développé dans les programmes* », affirme Jean Moissonnier, chargé de mission de coordination d'un pôle musique à Strasbourg (lire p17). L'intervenant extérieur peut aussi fournir une aide précieuse : des artistes mais aussi les titulaires d'un diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI). De son côté, Frédéric Maizières, didacticien de l'enseignement musical, reconnaît que trouver du temps pour cet enseignement peut s'avérer difficile avec l'empilement des prescriptions (lire p19). Mais conclut-il, « *les enseignants peuvent s'appuyer sur leur polyvalence permettant de lier la musique aux autres enseignements. C'est complexe mais aussi d'une grande richesse* ».



### DEMOS, UN DISPOSITIF AMBITIEUX

Lancé en 2010 par la cité de la Musique/Philharmonie de Paris, le projet Demos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) - soutenu notamment par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale - répond à deux missions : la transmission de pratiques musicales collectives auprès d'enfants vivant dans des quartiers relevant de la politique de la ville ou dans des zones de revitalisation rurale et l'accompagnement des dynamiques territoriales favorisant la démocratisation culturelle. Il propose de pratiquer la musique classique en orchestre pendant 3 ans, du CE2 au CM2. À chaque école, une famille d'instruments de l'orchestre : chaque élève volontaire est responsable de l'instrument qu'on lui confie et qu'il pourra conserver. Encadrés par des professionnels de la musique, les élèves suivent des ateliers hebdomadaires dans leur école et se retrouvent régulièrement en formation orchestrale. Un dispositif ambitieux mais qui concerne peu d'élèves.



# Sur le papier, une belle partition

La pratique musicale est au cœur des programmes avec un travail sur la « perception » (écoute, analyse d'œuvres) et sur la « production » (chant, création sonore). Quatre compétences sont déclinées. Chanter six à huit chants sur l'année, écouter et comparer des œuvres afin d'en dégager les éléments caractéristiques (le timbre, la hauteur, l'intensité, le rythme), explorer (imaginer des représentations graphiques ou corporelles de la musique) et enfin échanger et partager. Cette dernière compétence est plus tournée vers « la construction de la personnalité et la formation du citoyen ». À partir du cycle 3 s'ajoutent les notions d'interprétation, de création sonore, de commentaires et d'argumentation. Chaque élève doit aussi pouvoir s'engager chaque année dans la réalisation d'un projet choral ambitieux et décou-

vrir les exigences d'un spectacle. Depuis 2016, une charte, dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC), incite à assurer à tous les élèves des rencontres avec des artistes et des œuvres, dans une dynamique de projets impliquant des partenaires. Pour tout cela, deux heures par semaine sont à consacrer aux arts plastiques et à l'éducation musicale. Un programme ambitieux qui nécessite plus de formation et une autre place laissée à ces enseignements.

Les programmes d'éducation musicale sont riches et ambitieux. Ils nécessitent plus de moyens pour leur mise en œuvre.



© Millerand/NAJA

## Ressentir et penser

Dans la classe d'Amélie Lapprand, à l'école Pierre et Marie Curie de Besançon (Doubs), la musique, qui s'écoute et se chante, a les mêmes enjeux fondamentaux que les autres disciplines.

« A wop bop a loo bop a lop bam boom, Tutti Frutti, aw rooty... », la voix de Little Richard entonnant un rock endiablé surprend un peu les élèves en ce début de matinée. Comme tous les lundis, après celui de la date ou des métiers, c'est le rituel musical dans le CMI d'Amélie Lapprand à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie de Besançon (Doubs). Les élèves sont invités à donner leurs impressions et émotions avec leurs mots à eux. « Ça donne de la joie », s'exclame Jeanne\*, « on dirait des canards anglais », s'étonne Mohamed faisant référence à une certaine chanson à propos de gallinacés. « Et où la classe-t-on cette chanson ? », questionne l'enseignante. Les élèves se retournent vers le panneau où les visages de John Lennon, Edith Piaf et Louis Armstrong côtoient ceux de Maria Callas et Lilly Boulanger. Des musiques écoutées, ressenties et rangées, chacune dans leur catégorie. « C'est du rock », affirme Jessica. D'autres chanteuses et chanteurs de rock sont évoqués par les élèves : Queen, les Beatles, Janis Joplin... D'un petit film d'animation « 1 jour, 1 question » part une discussion qui permet à Amélie de poser quelques bases sur les origines du rock, entre jazz et blues. Elle utilise parfois des podcasts ou des bandes dessinées pour



illustrer les courants musicaux. « J'ai choisi des musiques et des interprètes qui permettent de visibiliser certaines catégories de population racisées ou minorisées et des chansons à message », complète-t-elle.

### DÉCOUVRIR LE MONDE ET SOI-MÊME

Pour Amélie, il est fondamental que l'école permette à tous les enfants de s'éveiller à la musique. Écouter et découvrir le monde à travers des genres musicaux aussi variés que le jazz ou la musique classique mais aussi chanter. « La chorale permet de développer des compétences dans un cadre un peu différent de celui de la classe. L'élève occupe l'espace et il est acteur de ses apprentissages. Chanter ensemble est aussi respecter les mêmes règles, commence l'enseignante. J'ai eu la chance en 2006 d'avoir accès à une formation d'une semaine "Mener une chorale à l'école" », se souvient-elle. Des bases solides pour dispenser ce matin un échauffement physique et vocal avant de démarrer la séance de répétition hebdomadaire avec sa classe et celle de sa collègue de CP/CE1. C'est en vue de la manifestation « La citadelle chante » de la Ville de Besançon qu'Amélie exerce ses talents de chef de chorale à l'école. Durant une semaine en juin, des classes se succèdent pour chanter ensemble, dans la fortification de Vauban, lieu emblématique de Besançon qui regroupe plusieurs musées et propose de nombreuses activités aux publics scolaires. « Ce projet nous permet de constituer une culture commune musicale et d'échanger avec d'autres écoles. Nous travaillons sur plusieurs chants avec trois classes de l'école élémentaire La Viotte à Besançon que nous rencontrerons au printemps pour nous préparer à la manifestation ». Un enseignement exigeant pour lequel une formation est nécessaire.

\*Tous les prénoms ont été modifiés.

### 3 QUESTIONS À...



**JEAN MOISSONNIER,** chargé de mission coordination du pôle d'excellence musique/voix du collège Lezay Marnésia, Strasbourg 1.

## 1.

### QUELS SONT LES FREINS À L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE ?

La musique nécessite de la technicité, une certaine aisance, même pour le chant, principal support développé dans les programmes. Très vite, les enseignants peuvent se sentir en difficulté. Souvent la voix de l'adulte, même celle des femmes, est plus grave que celle des enfants. Les PE peuvent chanter avec aisance mais si la tonalité s'avère non adaptée à celle des élèves, il faut très vite y remédier. Ce qui n'est pas simple et nécessite d'avoir un minimum de connaissances ; or, c'est loin d'être le cas. Les PE devraient pouvoir bénéficier d'une formation à la technique vocale. Du côté des élèves, beaucoup sont intimidés et n'osent pas chanter. Cette activité implique de se livrer aux regards des autres et cela peut-être émotionnellement difficile, notamment pour les enfants dont le chant ne fait pas partie de la culture familiale. S'agissant du travail d'écoute, tel que préconisé dans les textes, il faut un minimum de matériel et de bonne qualité, que les écoles ne possèdent pas forcément. Quant à la pratique instrumentale, il faut avoir non seulement le matériel mais aussi des procédures et dans l'immense majorité, les PE n'y sont pas formés.

## 2.

### COMMENT SURMONTER LES DIFFICULTÉS ?

Surtout ne pas se mettre une pression sur le résultat à obtenir.

Oser se lancer, commencer par de petites choses, avec l'aide de différents outils comme des répertoires de chants accompagnés de supports audios et conseils techniques. Faire des jeux rythmiques comme des percussions corporelles, travailler sur la pulsation et y poser un texte. On peut aussi scander les paroles d'une chanson, à différentes hauteurs - aiguë, grave - à différentes intensités - fort, doux -, cela évite l'écueil de chanter faux. J'invite aussi les enseignants à ne pas rester seuls, à préparer ensemble et co-enseigner, c'est alors plus facile de rebondir dans un échange qui repose essentiellement sur l'oral. Ne pas hésiter à adapter sa progression, prendre le temps d'apprendre, s'autoriser à tâtonner. On peut aussi solliciter des personnes ressources quand elles existent comme les conseillers pédagogiques musique qui peuvent apporter conseils techniques, encouragement, outils et aider à monter des projets ou encore obtenir des subventions.

## 3.

### QU'APPORTE LA COLLABORATION D'UN INTERVENANT MUSICIEN ?

Qu'il s'agisse d'artistes professionnels ou d'intervenants musique diplômés, tous apportent une plus-value technique et permettent aux élèves de côtoyer le spectacle vivant : un pas de côté pour produire des œuvres qu'on ne rencontre pas dans le quotidien de l'école ou de la maison. Ces personnes sont aussi en mesure de relier l'activité musicale à d'autres activités culturelles, apportent un regard, un univers et font des ponts entre les genres musicaux. C'est une ouverture culturelle et humaine et à chaque rencontre, ce sont de fortes émotions pour la classe. Le partage, au travers de la musique, se retrouve incarné.





# Ça swingue à Marseille !

Des classes marseillaises de REP+ s'ouvrent au jazz. Une expérience où les élèves acquièrent de multiples compétences.

« J'avais hâte de venir chanter ici, de rencontrer l'autre classe », chuchote Sondous. Les 52 élèves de CE1, des écoles Canet Jean Jaurès et Peyssonnel II de Marseille (Bouches-du-Rhône), écoutent les dernières recommandations de Frédéric Pichot, musicien de jazz avec lequel ils ont construit le spectacle. « Comme nous l'avons fait ce matin lors du filage, reposez votre instrument calmement et restez silencieux à la fin de chaque chanson ». Sourires aux lèvres, parés de leurs habits de lumière, sous les applaudissements nourris du public qui s'est déplacé en nombre, les enfants investissent la scène municipale de l'Hypérion. Au travers d'un répertoire composé de six chansons issues de tous les continents, les élèves font voyager le public conquis : beat boxing, chants accompagnés parfois de boutare - un drôle d'instrument à cordes fabriqué à partir de bouteilles en plastique - percussions corporelles. Portables en main, les parents immortalisent ce moment. « Je suis émue et fière, rapporte la maman d'Ikram, j'espère que cela va lui donner l'envie de continuer la musique ». « Après le Covid s'est posée la question du renouveau du public, comment donner le goût du jazz aux enfants, comment partager les valeurs de tolérance, de diversité, d'inclusion qui définissent cette musique », se rappelle Aurélie Pampana, chargée des actions artistiques et culturelles du festival Marseille

Jazz des Cinq Continents. L'écriture d'un conte musical a été confiée à Frédéric Pichot, intervenu dans de nombreuses écoles durant trois ans.

## À PORTÉE DE TOUTES ET TOUS

« Cette année, j'ai voulu aller plus loin et construire un orchestre avec les enfants. Montrer que tout le monde peut faire de la musique, qu'il n'y a pas besoin d'avoir d'instruments, qu'avec la bouche, la voix, le corps, des instruments construits avec des matériaux recyclés, on peut transmettre la passion du jazz, son histoire, ce qu'est l'improvisation », explique le musicien. Pour Perrine Blanc, enseignante à Peyssonnel II, école située dans le quartier de La Joliette en REP+, « l'accès à la culture est vital car si l'école ne le fait pas, nos élèves n'ont pas la chance d'aller voir des spectacles vivants. » Pour les enseignantes de Canet Jean Jaurès des quartiers Nord de Marseille, c'est aussi la possibilité d'offrir aux élèves la connaissance du jazz, « une musique réservée à une certaine élite ». Durant les dix heures d'intervention, les élèves ont découvert des instruments, travaillé rythme, pulsation, tempo, voix mais surtout ont appris à faire de la musique ensemble. « Cela développe des compétences comportementales comme savoir être attentif, s'écouter, se respecter, être fier de soi, apprendre à se connaître et gérer ses émotions », détaille Perrine. C'est aussi une autre façon d'apprendre. « Mener à bien un projet collectif ambitieux permet de donner du sens aux apprentissages. Les élèves s'investissent davantage, notamment ceux en difficulté qui ont toute leur place et se révèlent parfois leaders dans ce type d'activité », précise Blandine Faugloire, enseignante à Canet Jean Jaurès.

## ORCHESTRE À L'ÉCOLE

L'association Orchestre à l'école développe la pratique instrumentale au primaire et au collège. Chaque orchestre à l'école est un projet de territoire basé à minima sur un partenariat établi entre un établissement scolaire, une structure spécialisée dans l'enseignement de la musique et une collectivité territoriale. L'association soutient aussi financièrement l'achat d'instruments neufs auprès des artisans et commerces locaux, d'instruments reconditionnés et couvre aussi les frais de réparation si besoin.

[ORCHESTRE-ECOLE.COM](http://ORCHESTRE-ECOLE.COM)

## DUMISTE

Un musicien intervenant, ou « Dumiste », est un artiste et un pédagogue, titulaire du Duménil (Diplôme universitaire de musicien intervenant). En milieu scolaire, son rôle est de transmettre des pratiques musicales diversifiées et créatives, en collaboration avec les enseignant-es, ainsi que la mise en œuvre de projets artistiques et éducatifs. Ils et elles peuvent intervenir dans les écoles par le biais des collectivités territoriales ou des associations qui développent une activité d'intérêt général dans les domaines artistique, culturel et éducatif.

[CFMI.UNIVERSITE-PARIS-SACLAY.FR](http://CFMI.UNIVERSITE-PARIS-SACLAY.FR)

## INTERVIEW

# “Ouvrir l'élève à ce qu'il ne connaît pas”

## QUELLE PLACE LA MUSIQUE A-T-ELLE DANS LA SOCIÉTÉ ET À L'ÉCOLE ?

**FRÉDÉRIC MAIZIÈRES :** Elle est omniprésente dans la vie de tout individu. Il n'y a pas de société sans musique. Des études montrent ses bienfaits que ce soit au niveau cognitif, psychologique, social, émotionnel ou affectif. Et puis la musique pour elle-même, c'est du plaisir, des émotions, elle est nécessaire. L'enfant qui vient à l'école vit dans un environnement nourri de musique. L'idée n'est pas de savoir s'il y a de la musique de qualité ou pas mais de comprendre qu'il y en a des différentes. L'école conduit les élèves à s'ouvrir à d'autres choses que ce qui peut être imposé par la voie des médias, montre que la musique ne s'arrête pas à nos frontières et qu'il y en a dans toutes les sociétés, dans tous les pays. C'est important de comprendre les musiques des autres pour mieux les connaître et mieux vivre avec. Et puis à l'école, c'est aussi apporter une fenêtre, une bouffée d'oxygène dans un quotidien qui peut parfois être très contraint.

## EN QUOI CONSISTE L'ÉDUCATION MUSICALE À L'ÉCOLE ?

**F.M. :** Depuis toujours, les programmes préconisent des activités autour du chant. L'éducation musicale, c'est d'abord chanter avec les autres. Il y a beaucoup de pratiques vocales du type chorales mais aussi des activités plus axées sur l'écoute. Écouter, c'est prendre du plaisir mais également comprendre la musique, les musiques et s'ouvrir à de nouvelles musiques. Et puis un troisième volet passe par des pratiques plus créatives, peut-être moins mises en œuvre par les enseignants car pas si simples. Créer sa musique, ce n'est pas faire du Mozart mais c'est amener l'élève à assembler des sons, organiser un discours sonore, arranger, découvrir ou redécouvrir le son, son pouvoir, sa qualité, etc. C'est ensuite s'approprier

tout ce langage pour en faire une production qui sera plus personnelle tout en restant collective.

## COMMENT CELA SE TRADUIT-IL ?

**F.M. :** En chant, deux types de répertoires sont en général proposés aux élèves par les enseignants. Un, qualifié de scolaire, avec des chansons que l'on voit depuis des années comme La sorcière Grabouilla de Francine Pohl ou Armstrong de Nougaro. Un autre plus spécifique, plus lié à la culture personnelle des enseignants. Des dispositifs comme « orchestre à l'école », souvent en lien avec les conservatoires de proximité ou l'intervention de professionnels en classe permettent de mettre en place des pratiques instrumentales et/ou vocales et des pratiques de création. Des expériences exceptionnelles que l'on peut faire vivre aux élèves mais qui sont liées aux conditions locales, à la volonté politique des communes d'accompagner ou pas ces actions. Des enseignants trouvent aussi indispensable d'amener les élèves à découvrir la musique dite savante quand d'autres souhaitent les acculturer à des musiques plus populaires ou issues d'autres cultures. L'important n'est pas tant d'enseigner telle ou telle chose mais d'ouvrir l'élève à ce qu'il ne connaît pas, en ayant du plaisir

et avec comme objectif de connaître l'inconnu et de comprendre l'autre.

## QUELS OBSTACLES ÉVITER ?

**F.M. :** On peut avoir tendance à voir ce que la musique apporte par rapport au bien-être, à la vie en communauté avec l'idée que la musique est là pour animer tous les moments de rencontres. On ne peut pas lui enlever cette fonction qui est au service du développement des compétences psycho-sociales, mais elle ne peut pas se résumer à cela. L'enseignement musical doit amener à des connaissances de l'univers musical et le choix des musiques s'avère important. Il doit être fait en fonction de l'enfant, de son développement cognitif et non pour faire plaisir aux enseignants ou aux parents. Réfléchir à ce qui est propice au développement musical et socio-cognitif de l'élève est complexe et demande une véritable ingénierie. Difficile aussi, quand les prescriptions ne cessent d'augmenter et que la pression sur le « lire, écrire, compter » s'amplifie, de trouver le temps pour cet enseignement et de se lancer dans des projets artistiques souvent coûteux en temps. Les enseignants peuvent s'appuyer sur leur polyvalence permettant de lier la musique aux autres enseignements. C'est complexe mais aussi d'une grande richesse.



**BIO**  
Frédéric Maizières, maître de conférence en didactique de l'éducation musicale, Inspe de Toulouse.

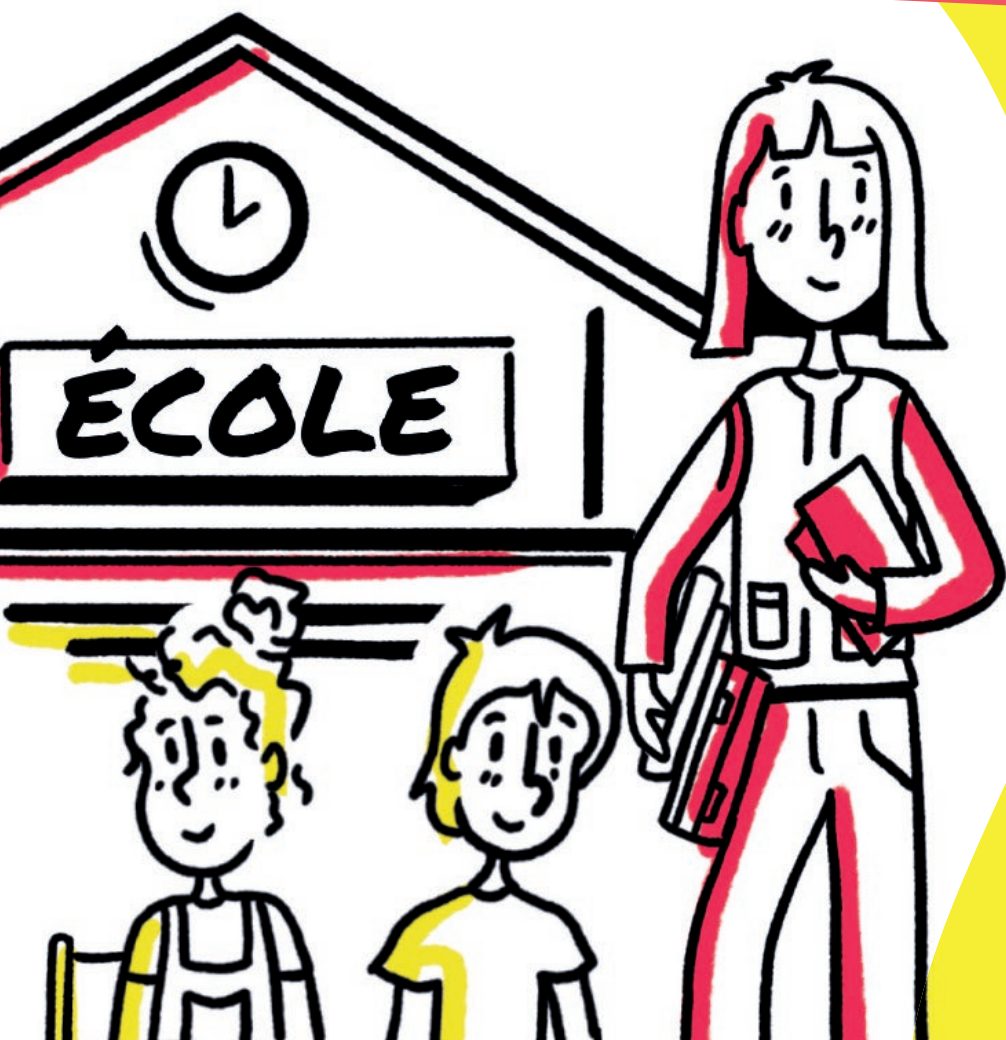
“Réfléchir à ce qui est propice au développement musical et socio-cognitif de l'élève [...] demande une véritable ingénierie.”



# POUR L'ÉCOLE ET CELLES ET CEUX QUI LA FONT

Pour défendre nos droits et nos salaires,  
le sens de nos métiers et une école  
ambitieuse pour les élèves

**JE ME SYNDIQUE !**



Adhérer pour  
l'année scolaire



# MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**

EMC:  
comprendre  
ou appliquer

PAGE **26**

UEEA:  
un travail  
partenarial

PAGE **29**

Trois classes  
par semaine





# EMC: COMPRENDRE OU APPLIQUER

## DÉCRYPTAGE



© E.lem/Shutterstock

À la rentrée se mettront en place les nouveaux programmes d'éducation morale et civique. Ils tournent le dos à l'exercice d'une citoyenneté en devenir.

« L'école sera le fer de lance du réarmement civique demandé par le président de la République. » C'est dans des termes guerriers que Gabriel Attal parle de l'école lors de sa première conférence de presse en tant que Premier ministre le 30 janvier 2024. Le même jour, le projet de nouveaux programmes d'éducation morale et civique (EMC) est rendu public. Déclinés

par année scolaire, les nouveaux programmes doivent se mettre en place en trois ans, à compter de septembre 2024, en commençant par le CP et le CM1. Ils présentent pour chaque année les attendus et les objectifs, les notions abordées, des contenus d'enseignement et des démarches et situations d'apprentissage possibles. Si cette architecture rappelle celle des programmes de 2015, les contenus d'enseignement s'en éloignent. Ils montrent une conception rigide, cadrée et descendante de la construction de la citoyenneté au détriment d'un travail de réflexion et de compréhension. Les programmes de 2015 incitaient à « comprendre que la règle commune peut interdire, obliger mais aussi autoriser » et à « comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative ». Ceux de 2024

demandent désormais de « respecter et appliquer les règles communes » et d'expliquer « que tout manquement aux règles entraîne des conséquences... » pouvant aller jusqu'à « une sanction ».

### CONCEPTIONS OPPOSÉES

Les missions données à l'EMC dépendent du type de citoyen-ne que l'on veut former et varient au fil des périodes politiques. « Ce n'est [...] pas dans l'école, c'est surtout hors de l'école qu'on pourra juger ce qu'a valu votre enseignement », écrivait Jules Ferry dans sa lettre aux instituteurs. Sous la III<sup>e</sup> République, l'objectif de faire acquérir à l'enfant le goût de la patrie, de la nation et les bonnes manières passe par une morale du quotidien, illustrée par des exemples concrets faisant appel à sa sensibilité et à son vécu. Les mouvements de pédagogie nouvelle, à

la suite de la Première Guerre mondiale, veulent contribuer à la construction de citoyens libres, émancipés et critiques quand le régime de Vichy remet en avant la morale et l'obéissance au chef, la religion catholique constituant une référence morale essentielle. Les années 1960 voient émerger la critique d'une transmission jugée descendante des valeurs et des règles à travers les leçons de morale quand la crise des années 80 réveille une nostalgie de ce modèle. Deux conceptions de l'enseignement civique s'affrontent depuis. L'une attentive à la manière de faire partager les valeurs et les principes aux élèves et à les rendre acteurs de cet

enseignement, portée par les programmes de 2015. L'autre plus fondée sur une pédagogie descendante avec une volonté de restaurer une autorité soi-disant amoindrie, s'appuyant sur la sanction et réinvestissant la question nationale. Dans le contexte d'une société touchée par la crise, fragilisée par des attentats et où la laïcité est devenue une question sensible, c'est sur cette dernière conception que le gouvernement s'appuie depuis les programmes de 2018. À la clé, une réécriture appauvrie et bien peu ambitieuse pour la formation des futurs citoyens et citoyennes.

CLAIRE BORDACHAR



**MICHEL DELATTRE,** professeur de philosophie\*

### QUELLE VISION DE L'EMC DANS CES NOUVEAUX PROGRAMMES ?

Malgré les annonces d'un retour à l'instruction civique par le président de la République, ce sont bien des programmes d'enseignement moral et civique. Certains enjeux, devenus plus sensibles en dix ans, apparaissent : les questions liées aux réseaux sociaux, les techniques de plus en plus sophistiquées de manipulation de l'opinion publique, mais aussi le développement des « fake news » et des « vérités alternatives » ou la question du développement durable. Leur traitement nécessite de prendre appui sur l'ensemble des enseignements pour montrer en quoi elles présentent des enjeux de citoyenneté. Pour être efficace, il ne suffit pas d'écrire un chapeau sur

l'EDD\*\* ou l'EMI\*\*\*. Les élèves ont besoin que les enseignements prennent totalement sens à leurs yeux et se vivent au quotidien. La déclinaison des nouveaux programmes par année et non plus par cycle interroge. De même, ils disent s'appuyer sur la pluridisciplinarité, mais quelle réalité ? Les programmes se jugent à la façon dont ils sont mis en application réellement dans les classes et au type d'incitations qui seront proposées.

### DES POINTS DE VIGILANCE ?

Les « démarches et situations d'apprentissages possibles », supprimées en 2018, réapparaissent. Éclairer les enseignants sur ce qui peut se pratiquer en classe est essentiel. Mais les contenus proposés confondent souvent pratiques pédagogiques et objectifs et risquent de favoriser un enseignement descendant, qui pourrait se réduire à des lectures ou une leçon de morale abstraite. Les PE ont

besoin d'être formés sur les connaissances, les principes et les valeurs mais aussi sur les démarches et situations d'apprentissage permettant de transformer les élèves en leur faisant comprendre les enjeux qui dépassent les simples contenus disciplinaires. C'est nécessaire aussi pour éviter toute instrumentalisation politique de cet enseignement. Enfin, se pose la question de la crédibilité d'un programme qui valorise l'égalité, la liberté, la fraternité, la solidarité... face à une organisation du système scolaire et de la société dans lesquels les élèves vivent souvent en contradiction avec ces valeurs. Il faut prendre le risque d'assumer cet écart devant eux et leur montrer que c'est justement la réduction de cet écart qui doit être l'enjeu de ce qu'on leur enseigne.

PROPOS RECUEILLIS PAR C.B.

\*Membre du groupe de rédaction des programmes de 2015  
\*\*EDD : éducation au développement durable.  
\*\*\*EMI : éducation aux médias et à l'information.

**10 OCCURENCES DU MOT « RESPECT »** en une page et demie pour les programmes de CP. Cette répétition du terme montre une volonté d'imposer ce principe là où la réflexion devrait primer.



**36 HEURES ANNUELLES** pour l'EMC consacrées jusqu'à présent à des situations pratiques favorisant l'expression orale.



élèves d'exercer leur compréhension critique, attitudes qui permettent de s'inscrire dans la vie démocratique et aptitudes que cet enseignement cherche à développer ».

**4 DIMENSIONS** à retrouver dans les programmes : « valeurs et principes auxquels on se réfère et que l'on cherche à promouvoir, domaines de connaissances qui permettent aux



## UN ÉVENTAIL DE POSSIBLES

Théâtre, mime, arts visuels, coopération au sein d'un projet de classe, conseil d'élèves mais aussi discussion à visée philosophique, dilemmes moraux, débats réglés, technique des messages clairs... En 2015, le Conseil supérieur des programmes a placé certaines démarches pédagogiques au cœur des programmes. Développer des compétences citoyennes pour asseoir les connaissances et contenus traditionnels de l'éducation civique en évitant une transmission descendante des savoirs. Ces pratiques, parfois nouvelles, ne sont pas simples à mettre en œuvre et nécessitent de la formation. Mais dès mars 2015, la formation prévue est préemptée par le plan laïcité suite à la « grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République ». Et les « exemples de pratiques en classe » sont supprimés lors des ajustements de programme, au bout de deux ans à peine. Dans les nouveaux programmes, seuls les débats réglés et la discussion argumentée sont proposés pour l'école élémentaire. Mais l'importance de « démarches qui placent les élèves en situation de coopérer et favorisant les échanges et la confrontation des idées », est rappelée, laissant une ouverture à toutes les pédagogies.



# COURTS

## ~ COMBATTRE LA PAUVRETÉ

ATD-Quart Monde propose un dossier pédagogique Taporî\* « Comprendre la pauvreté pour mieux la combattre ! », afin de sensibiliser les enfants de 7 à 13 ans aux inégalités sociales et de les inviter à agir pour la construction d'une société plus juste. Décliné en 9 fiches, il vise à mieux comprendre la pauvreté et l'inégalité, à favoriser l'amitié et la citoyenneté et à combattre le rejet et le mépris entre enfants de toutes origines sociales et culturelles. Le dossier compte également quelques activités adaptées aux plus jeunes (à partir de 4 ans). Plus d'infos sur

[ATD-QUARTMONDE.FR](http://ATD-QUARTMONDE.FR)

\* Mouvement d'enfants d'ATD Quart-Monde

# 2500

**C'EST LE NOMBRE D'ANIMATIONS GRATUITES DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DES ENFANTS DU PATRIMOINE LE 20 SEPTEMBRE PROCHAIN.** Une découverte active d'un territoire à travers l'architecture et le paysage proposée par les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement pour explorer la diversité du patrimoine bâti et naturel.  
Inscriptions ouvertes : [WWW.LES-ENFANTS-DU-PATRIMOINE.FR](http://WWW.LES-ENFANTS-DU-PATRIMOINE.FR)

## /// MINI-SÉRIE DE PODCASTS SUR LES ÉMOTIONS

Louie Media lance « L'adolescence des émotions », une mini-série de 3 podcasts pour mieux comprendre les émotions des ados. Des experts en psychologie et neurosciences cognitives de l'éducation offrent des analyses scientifiques éclairantes et des conseils pratiques pour aider toute la famille à traverser cette période délicate. L'objectif recherché est de sensibiliser aux enjeux de santé mentale des adolescents. Sur toutes les plateformes de podcasting.

### SUR DES CHAISES, DES BALLONS OU AU SOL...

En « U », en îlots ou encore en espaces dédiés. L'aménagement de la classe n'est jamais neutre et soutient la pédagogie des PE. Il peut permettre plus de coopération et d'autonomie, mais aussi un confort propice au bien-être. Des pistes pour associer les élèves à la réflexion sur

[ARCHICLASSE.EDUCATION.FR](http://ARCHICLASSE.EDUCATION.FR)

## \*\*\* L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES \*\*\*

Le livre de Jean Giono distribué aux élèves de CM2 en cette fin d'année a été choisi afin de les sensibiliser à la protection de la nature et d'amener une réflexion sur l'impact d'actions quotidiennes. Une présentation de l'auteur et de l'illustrateur Pierre-Emmanuel Lyet ainsi que des ressources pédagogiques sont à retrouver sur le site [EDUSCOL.FR](http://EDUSCOL.FR)

## + POTAGERS PÉDAGOGIQUES +

La pratique du potager favorise-t-elle les attitudes de préservation de la nature et le bien-être des enfants ? C'est la question à laquelle souhaite répondre l'étude « Les potagers pédagogiques » en partenariat avec le CNRS, WWF France et EVAL-LAB. Les écoles ayant un potager et celles souhaitant se lancer dans l'aventure sont invitées à participer à cette recherche-action. Un webinar de présentation, un questionnaire en début et en fin d'année seront à réaliser auprès des élèves, parents et PE. Inscriptions jusqu'en septembre 2024 sur [POTAGERSPEDAGOGIQUES.FR](http://POTAGERSPEDAGOGIQUES.FR)

## [ TOUS ET TOUTES CAPABLES ]

L'université du secteur langues du GFEN se tiendra à Vénissieux du 20 au 23 août et aura pour thème « Toutes et tous capables en langues... et ailleurs ». Lors des premières journées, les participant-es interrogeront le rapport au savoir, les freins à la prise de parole et les modalités pour la favoriser. La troisième journée commencera par une conférence de Jacques Bernardin, « Tous capables... une provocation salutaire ». L'université se terminera sur l'apport et les difficultés du travail collectif. Programme et inscription sur [GFEN-LANGUES.FR](http://GFEN-LANGUES.FR)

## CULTURE D'ÉTÉ-----

« Cultiver le plaisir d'apprendre et d'enseigner, de la maternelle à l'Université » sera le thème des rencontres 2024 du CRAP-Cahiers pédagogiques du 17 au 23 août au lycée Marguerite-de-Navarre à Bourges. « Résister à ce qui nous arrive, individuellement et collectivement, défendre nos valeurs dans les tempêtes éducatives, démocratiques et environnementales... » à travers des ateliers et des activités qui alterneront avec des temps de rencontres, de partages et d'échanges et une conférence de Dominique Bucheton, professeur émérite en sciences du langage et de l'éducation. Pour en savoir plus, [CAHIERS-PEDAGOGIQUES.COM/RENCONTRES-2024](http://CAHIERS-PEDAGOGIQUES.COM/RENCONTRES-2024)

**ÉPISODES DE LA SÉRIE DE PODCASTS « LES ENFANTS PEUVENT-ILS PARLER ? »** questionnent la place des enfants dans la société. Le documentaire interroge la manière dont ils sont entendus dans un rapport de soumission aux adultes. L'enfance, l'ordre social, le droit à l'innocence, l'inceste ou les infanticides sont abordés grâce à des propos directs d'enfants entrecroisés d'analyses d'adultes. De quoi redonner la parole aux enfants. [RADIOFRANCE.FR](http://RADIOFRANCE.FR)



## STÉPHANIE BARRAU,



professeure des écoles, directrice d'école maternelle d'application et PEMF à l'Inspé de Poitiers\*

## 1. POURQUOI PRATIQUER L'EPS AU QUOTIDIEN EN MATERNELLE ?

L'école maternelle est primordiale pour le développement psychomoteur et la construction des « patrons moteurs » : les locomotions, les équilibres stabilisés et dynamiques, les manipulations, les projections/réceptions. Avant sept ans, ils se mettent en place avec facilité, lors de sollicitations quotidiennes et grâce à un milieu d'évolution riche et varié. Les systèmes nerveux périphérique et central travaillent en étroite collaboration pour adapter les gestes moteurs et gagner en efficacité. L'acte moteur implique quatre processus : la dissociation segmentaire - bouger le doigt sans bouger le bras, l'automatisation - produire une action sans y réfléchir puis en entreprendre une autre, la coordination - enchaîner les actions et l'équilibration - maintenir son équilibre.

## 2. ET L'ÉQUILIBRE ?

L'équilibration est intégrée dans toutes les actions comme lancer, sauter mais aussi écrire. Or, la station « debout » n'est pas acquise à la naissance tandis qu'elle décline en vieillissant. Ce

qui fait de l'équilibre un enjeu de santé publique. Les jeux libres dehors ont permis d'observer des actions spontanées d'équilibre plus complexes que celles habituellement proposées à l'école. L'équilibration s'acquiert en luttant contre le déséquilibre, ce qu'il convient donc d'organiser.

## 3. COMMENT FAIRE ?

D'abord partir des besoins de l'enfant car les écarts de développement psychomoteur sont importants selon l'âge et les sollicitations antérieures. Ensuite, jouer sur diverses variables pour complexifier les équilibres statiques ou dynamiques : priver du sens visuel, perturber le déplacement, proposer différentes surfaces, hauteurs... La pratique pieds nus s'impose pour libérer la mobilité de la cheville et développer la sensibilité de tous les capteurs podaux. L'échauffement aide à travailler la dissociation segmentaire, construire le schéma corporel et acquérir un vocabulaire spécifique. Concevoir des parcours avec plusieurs entrées ou proposer des ateliers permet l'engagement actif pendant trente minutes. Enfin, ne pas appauvrir les dispositifs en proposant des activités trop faciles, sans déséquilibre. Pour ce faire, sécuriser les dispositifs avec des tapis ou l'étagage d'un adulte lorsqu'un enfant s'accroupit. Le risque est parfois subjectif pour certains qui ont besoin d'encouragements. PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCK BROCK

\* Co-auteur de « Les clés de l'EPS à la maternelle. Les équilibres », Nathan, 2023.



# UEEA: UN TRAVAIL PARTENARIAL



UNE ATTENTION adaptée à chacun.

À Fondettes, la présence de l'unité d'enseignement autisme permet une inclusion de qualité.

« J'ai une conversation avec mon fils, chose que je ne pensais pas avoir quand le diagnostic est tombé, explique Auranne Labonne, maman de Clément\*. Lorsqu'il est arrivé dans cette école il y a deux ans, il ne prononçait que quelques syllabes, maintenant il fait des phrases, des demandes, il fait même des blagues ». Les progrès de Clément comme ceux d'autres élèves font la fierté de Catherine Boulestin,

enseignante depuis deux ans au sein de l'Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) de l'école Françoise Dolto à Fondettes (Indre-et-Loire). « Il a appris à écrire et à lire en regardant ses camarades », précise-t-elle. Cela fait maintenant trois ans que le dispositif est ouvert. La première année, Catherine était enseignante en GS/CP et accueillait dans sa classe des élèves du dispositif. « Autour de jeux, des arts visuels, l'objectif était de se connaître, d'apprendre à vivre ensemble et d'acquiescer une posture d'élève », se remémore Catherine. Une expérience qui lui a donné envie d'occuper le poste. Elle se rappelle avec émotion les mots de la psychologue de l'UEEA lui expliquant que c'était très compliqué pour ces enfants de croiser des regards

et que chaque regard croisé était une victoire. Depuis, quel chemin parcouru !

## UN FONCTIONNEMENT À LA CARTE

« En trois ans, les temps d'inclusion se sont multipliés dans les classes de référence, que cela soit en mathématiques, en français, en anglais, en EPS, en arts visuels ou en musique, rapporte Magali Le Rolland, directrice de cette école de dix classes. Nous nous adaptons aux besoins et capacités de chaque enfant, c'est un véritable travail de dentelle ». Chaque matin, les dix élèves de l'UEEA sont accueillis chaleureusement par Catherine, Céline l'AESH-co et Sophie et Sylvie, respectivement éducatrice spécialisée et accompagnante éducative et sociale, rattachées à l'Institut médico éducatif (IME) de l'Adapei37. Un travail sur table attend les enfants afin de les canaliser dès leur arrivée. Sophie s'installe à côté de Mehdi, Sylvie à côté de Camille qui a beaucoup de mal à se concentrer ce matin et Céline tente d'intéresser Yoann pour qui la scolarisation est plus compliquée. Catherine, elle, récupère les cahiers de liaison. « Nous avons mis en place, pour certains enfants, une communication journalière avec des messages de félicitation sur le travail réalisé. C'est important pour motiver l'enfant et cela permet de montrer les progrès aux parents. Je n'hésite pas non plus à envoyer des photos ou même à les appeler. Lorsque les enfants sont sensibles aux encouragements et aux félicitations, c'est gagné », détaille Catherine.

## UN BALLET EFFICACE

Après un temps de regroupement, c'est l'heure de retrouver sa classe de référence pour une partie des élèves. Youssef, Camille, Isaac, accompagnés de l'éducatrice médico-pédagogique Sylvie, se rendent dans la classe de CE1-CE2 pour réaliser la dictée de la semaine. Marion, la maîtresse, projette sur le TBI les noms propres qui y figureront. Les élèves du dispositif UEEA

lisent à voix haute comme tous les autres mais Marion prend soin de les féliciter et de les encourager encore plus. Ils ont une dictée à trous différenciées qu'ils ont travaillée avec Catherine durant toute une semaine. La dictée commence. Youssef regarde en l'air. Pour le faire revenir à l'activité, Sylvie tape doucement avec ses doigts sur sa feuille. Camille a du mal à entrer dans le travail, Sylvie l'entoure de ses bras, lui parle doucement, lui pose les mains sur la table et lui montre là où il doit écrire puis, elle félicite Isaac pour son écriture très appliquée. Marion et Sylvie forment un ballet efficace et bien rodé qui permet une inclusion de qualité.

## “LES TEMPS D'INCLUSION SE SONT MULTIPLIÉS”

## UNE ÉQUIPE PLURI-PROFESSIONNELLE

« Travailler en partenariat est indispensable pour les progrès des élèves », affirme Catherine. « Nous travaillons l'autonomie de l'enfant, sa motricité fine, la posture d'élève avec une proximité physique importante », précise Sophie. Les éducatrices ont aussi un rôle de guidance parentale comme fournir une aide pour fréquenter

un club de sport, proposer des supports pour installer des routines ou encore aider à se repositionner en tant que parents. L'équipe pluri-professionnelle peut faire appel à des prestations de soins en libéral (orthophonie, ergothérapie et psychomotricité). « Leurs bilans permettent d'ajuster ce que nous proposons aux enfants », complète Sophie. Mais ce fonctionnement à la carte ne pourrait avoir lieu sans un fort investissement de tous les personnels. Des réunions

sont nécessaires pour croiser les regards, proposer des aménagements ou de nouveaux outils. Cela nécessite aussi des temps de concertation avec les enseignantes des classes référentes pour mettre en place les emplois du temps à chaque période ou faire des allers-retours sur les contenus des apprentissages chaque semaine. Un temps est aussi nécessaire pour adapter chaque support à chaque enfant. De fait, les temps informels sont investis. « C'est très chronophage d'autant qu'à cela s'ajoutent les ESS\*\* », souligne Catherine. Mais pour toute l'équipe, le jeu en vaut la chandelle. » NELLY RIZZO

\* Tous les prénoms ont été modifiés.  
\*\* Équipes de suivi de scolarisation.



**MARIE-HÉLÈNE PLUMET,** maître de conférences en psychologie du développement à l'Université Paris Cité

## QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ?

“ Trouver ensemble comment fonctionner au quotidien, avoir une collaboration harmonieuse entre les personnels de l'Education nationale et du médico-social. Ce qui n'est pas si évident car

les objectifs et les rôles ne sont pas les mêmes. La formation est aussi un point à renforcer et à diversifier pour soutenir les échanges sociaux entre pairs différents et le développement socio-émotionnel et cognitif des enfants. Les unités d'enseignement souffrent aussi parfois d'un turn-over important préjudiciable aux élèves. Côté familles, la principale difficulté réside dans le continuum entre les dispositifs inclusifs.

## QUELS LEVIERS POUR ÉVITER CES ÉCUEILS ?

Les équipes doivent être bien préparées à travailler ensemble. Elles peuvent

s'appuyer sur les psychologues qui ont un rôle très important pour fluidifier les relations au sein de l'unité mais aussi avec les familles. Il est aussi important d'individualiser de manière très fine les accompagnements des enfants, d'adapter les interventions à leur rythme et centres d'intérêt, en s'aidant des pratiques et outils fournis par les recherches appliquées récentes. PROPOS RECUEILLIS PAR N.R.

10 c'est le NOMBRE MAXIMUM D'ÉLÈVES qui peuvent être scolarisés dans une unité d'enseignement élémentaire (Source Eduscol).

7 ÉLÈVES DE 3 À 6 ANS peuvent être scolarisés dans une unité d'enseignement maternelle (Source Eduscol).

435 c'est le nombre de DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES DE SCOLARISATION DES ÉLÈVES AUTISTES à l'école créés dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'autisme (Source Eduscol).

1000000 JEUNES ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS sont touchés par les troubles du spectre autistique selon les données de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

en bref

## « FAIRE VIVRE L'ÉCOLE INCLUSIVE »

Des reportages, des analyses et des interviews de chercheurs et chercheuses comme Rachel Gasparini, Florence Legendre, Alexandre Ployé et beaucoup d'autres, sont à retrouver dans le « Fenêtres sur cours » spécial inclusion.



## CANAL AUTISME

Une formation d'environ trois heures divisée en courtes vidéos est disponible en ligne. Animée par Christine Philip\*, différents sujets y sont abordés : la diversité des profils dans le spectre autistique, l'autisme comme trouble de la communication, le fonctionnement autistique, les aspects sensoriels et perceptifs, les autres aspects du fonctionnement autistique tel que la pensée en détail, la pensée fragmentée, la pensée statique. À retrouver sur **YOUTUBE CANAL AUTISME**

\* Maître de conférences honoraire en Sciences de l'éducation à l'INS HEA



## QUESTIONS & RÉPONSES

### Q: MON ARRÊT MALADIE INCLUT LE DERNIER JOUR DE CLASSE, LA PÉRIODE DES VACANCES SCOLAIRES SERA-T-ELLE COMPTABILISÉE EN ARRÊT MALADIE ?

**R:** Non, les vacances ne sont pas intégrées automatiquement dans le décompte des jours de Congé maladie ordinaire (CMO). Les vacances ne seront comptabilisées que si l'enseignante ou l'enseignant ne reprend pas à l'issue de celles-ci et qu'il ou elle est arrêtée au moment de la reprise pour la même raison médicale. Si l'arrêt maladie couvre le dernier jour de classe et si vous reprenez normalement, les vacances ne comptent pas dans les jours de CMO. De même,

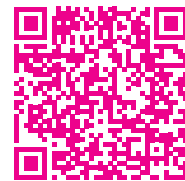
si vous êtes en arrêt de travail le jour de la reprise pour un autre motif médical (nouvel arrêt initial), la période des vacances ne peut être décomptée en arrêt médical. Attention, si l'arrêt maladie se termine au cours de la période de vacances, ces jours seront comptabilisés dans les jours de CMO. C'est la date de fin d'arrêt donnée par le médecin qui détermine le décompte.

### Q: J'AI CHANGÉ D'AFFECTATION ET J'AI DÛ DÉMÉNAGER, AI-JE DROIT À UNE AIDE ?

**R:** Lors d'un changement de résidence administrative impliquant un changement de résidence familiale, les agents publics, fonctionnaires ou personnels contractuels,

peuvent bénéficier d'une prise en charge de leurs frais de déménagement. Des conditions de situations familiales, d'affectation et d'ancienneté... sont requises. Des dispositions spécifiques s'appliquent en cas de changement de résidence entre les départements d'Outre-mer, entre la métropole et ceux-ci ou entre le continent et la Corse ou autres îles côtières. Les dossiers sont à retirer auprès de la DSDEN. Prendre l'attache de la section départementale de la FSU-SNUipp.

PLUS D'INFOS SUR LE GUIDE PRATIQUE ACTION SOCIALE DE LA FSU



### Q: MON ENFANT PART EN SÉJOUR DE VACANCES, AI-JE DROIT À UNE AIDE ?

**R:** Oui, mais sous certaines conditions. Il faut être fonctionnaire, personnel contractuel payé par l'État, agent retraité ou tuteur d'orphelins d'agent de l'État. L'enfant doit avoir entre 4 et 18 ans au premier jour du séjour dans un centre de vacances agréé par le service départemental Jeunesse et sport. La participation aux frais de séjour peut aller jusqu'à 8,40€ par jour pour un enfant de moins de 13 ans et jusqu'à 12,70€ par jour pour un enfant de 13 à 18 ans. Elle ne peut être supérieure à ce que l'agent a réellement dépensé pour le séjour de l'enfant. Attention tout de même, elle peut être soumise à un indice plafond ou un quotient familial déterminé par le MEN. Contacter le service social du rectorat.

## PORTRAIT



CAMILLE passe des bancs de la maternelle au CE2.

pour l'année, sur des postes fractionnés libérés par des décharges de direction ou des compléments de temps partiels.

### CAPACITÉ À S'ADAPTER

« Le mardi à Valdoie et le vendredi à Offemont, j'assure la décharge de deux direction à 33%. Dans une classe de PS/MS le mardi et en CP le vendredi. Le jeudi, je complète le poste d'une collègue de CE2 qui travaille à temps partiel également à Offemont. Le lundi est un peu plus compliqué car j'assure en CP/CE1/CE2 la décharge d'une directrice d'une école de trois classes à Éloie, un lundi sur trois seulement. Le lundi, il y a donc un roulement sur trois semaines avec les deux directions à 33% », sourit-elle. Une organisation du lundi un peu complexe qui l'oblige à fonctionner par demi-journées car les écoles n'ont pas les mêmes horaires ! « Je fais un planning par période et les préparations par niveau changent tous les jours, ce qui est à la fois complexe mais aussi très formateur. Quand on est débutante, c'est bien de pouvoir s'appuyer sur les collègues et échanger sur la classe et les pratiques pédagogiques. Le grand avantage aussi est que l'on a les mêmes élèves tout au long de l'année », poursuit Camille. Et cela sans avoir la gestion « administrative » et quotidienne des classes.

Si aborder, ainsi, en début de carrière, tous les niveaux de classe demande une capacité à s'adapter et un investissement important pour jongler entre les différents programmes, c'est aussi une richesse qui permet une diversité dans les apprentissages. « En maternelle, je mène mes propres projets en accord avec la collègue. En CP, si en lecture/écriture, je poursuis ce que le directeur a mis en place, pour le reste, nous travaillons en confiance. Le programme de CE2 rend plus facile une certaine autonomie de fonctionnement sur une journée », détaille l'enseignante. Sa formation scientifique apporte une expertise qu'elle met à profit dans plusieurs de ses classes. « Sans être passée par le master MEEF\*, je n'avais jamais été en maternelle... L'an dernier, j'avais un mi-temps en maternelle dans mon regroupement et j'ai adoré », s'exclame-t-elle. Des postes complexes et formateurs qui peuvent aussi amener à de belles découvertes de la richesse du métier. VIRGINIE SOLUNTO

\* Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

## Décryptage LE CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

VACANCES	ZONE A	ZONE B	ZONE C
PRÉRENTRÉE DES ENSEIGNANTS	vendredi 30 août		
RENTRÉE SCOLAIRE	lundi 2 septembre		
VACANCES D'AUTOMNE	Fin des cours: samedi 19 octobre Reprise des cours: lundi 4 novembre		
VACANCES DE FIN D'ANNÉE	Fin des cours: samedi 21 décembre Reprise des cours: lundi 6 janvier		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours: samedi 22 février Reprise des cours: lundi 10 mars	Fin des cours: samedi 8 février Reprise des cours: lundi 24 février	Fin des cours: samedi 15 février Reprise des cours: lundi 3 mars
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours: samedi 19 avril Reprise des cours: lundi 5 mai	Fin des cours: samedi 5 avril Reprise des cours: lundi 22 avril	Fin des cours: samedi 12 avril Reprise des cours: lundi 28 avril
PONT DE L'ASCENSION	Fin des cours: jeudi 29 mai Reprise des cours: lundi 2 juin		
VACANCES D'ÉTÉ	Fin des cours: samedi 5 juillet Rentrée 2025-2026: lundi 1 <sup>er</sup> septembre		

**ZONE A:** académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

**ZONE B:** académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

**ZONE C:** académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Les vacances sont réputées débuter le samedi après la classe et se terminer le lundi matin.

## TROIS CLASSES PAR SEMAINE

Camille Issanchou est titulaire remplaçante de secteur autour de la commune d'Offemont (Territoire de Belfort).

« Quand j'ai eu le concours, je ne voulais pas de poste fixe mais je n'avais pas très envie non plus de vivre l'incertitude

quotidienne du remplacement, commence Camille Issanchou, T2 et titulaire remplaçante de secteur (TRS) autour d'Offemont (commune du Grand Belfort) où se situe son école de rattachement.

« Cette fonction est un vrai choix qui me permet d'exercer dans plusieurs écoles et dans des niveaux différents mais avec toujours les mêmes élèves ». La proximité des écoles où elle exerce est aussi un avantage du poste même si les regroupements peuvent changer d'une année sur l'autre.

Ces postes particuliers ont permis de « fidéliser » des remplaçant-es. Les PE sont affectés à titre définitif sur une zone géographique (souvent une circonscription), rattachés à une école, et ensuite positionnés, à titre provisoire



par Marion Katak

LIVRES

## Bienvenue en Afrique !

Bientôt les vacances, bientôt les départs vers d'autres cioux, peut-être ceux de la bibliothèque... Embarquement pour un voyage en Afrique, à travers différents livres, pour découvrir différentes facettes de cet immense continent, page après page.

**En route !** C'est jour de marché à Lagos. Toute la famille quitte la maison dès l'aube pour aller vendre les citrons. Même les plus petits ont promis de bien marcher, mais la journée va être longue ! Paniers sur la tête, les voilà qui traversent la forêt jusqu'à la route où ils embarquent dans un gros bus qui va jusqu'à la grande ville... Que c'est grand, que c'est bruyant ! Une journée en famille où chacun a sa place, avec douceur et sourires malgré la route. L'occasion pour nous de traverser quelques heures de la vie d'une famille rurale, du village à la capitale, de la brousse aux buildings, d'apercevoir

quelques fauves et éléphants. Le texte est bref et les magnifiques illustrations nous font voyager avec la petite troupe. Pour ceux et celles qui commencent à lire tout seul, c'est un plaisir de suivre les aventures de Mina et Pablo qui voyagent grâce à la valise magique de Mamie Fatou. Dans ce nouvel épisode, **Mamie Fatou contre les braconniers**, la fillette alertée par un reportage à la télé décide de partir défendre les éléphants en Afrique. Son meilleur ami l'accompagne dans un voyage qui n'est pas sans danger, car les braconniers ne sont pas loin. De la

magie, de jeunes héros courageux, du suspens, de la cité des Lilas bleus à la savane africaine : allez-y, la cause est juste ! À propos d'éléphants, savez-vous qu'à sa naissance l'éléphanteau pèse déjà 100 kilos ? Les chiffres concernant cet animal sont forcément assez incroyables vu sa taille, mais beaucoup d'autres informations sont étonnantes : la structure matriarcale du groupe familial, l'entraide, la mémoire, les échanges, les câlins... **Secrets d'éléphants** : un documentaire drôle et accessible aux plus jeunes. **Africana, une histoire du continent africain** est une véritable encyclopédie magnifiquement illustrée et mise en page sur le continent mère de la vie humaine. Le livre est construit sur la présentation des cinq régions géographiques de l'Afrique : Nord, australe, centrale, orientale et occidentale. Pour chacune d'elles, outre la carte des pays qui la composent, on y découvre une chronologie (dynasties, empires, guerres...), une explication sur

### "LE CONTINENT MÈRE DE LA VIE HUMAINE"

les peuples et cultures, des informations sur la vie sauvage et les paysages, une ouverture sur les artisans du changement et célébrités inspirantes, suivies de quelques « instantanés » pour en savoir plus (musique, manifestations, ressources...). La richesse de toutes ces informations, et la superbe complémentarité des textes et des illustrations, en font un ouvrage incontournable de toute bibliothèque scolaire ! Pour se quitter jusqu'à la rentrée prochaine, empruntons-lui une parole de sagesse venue de Madagascar : « Unis, nous sommes roc, divisés nous sommes sable ».

### EXPO PARIS BD XXL

Le centre Pompidou consacre un événement d'envergure au 9<sup>e</sup> art. En plus de l'expo principale, « BD 1964-2024 », retraçant 60 ans d'histoire de la bande dessinée à travers le monde, tous les étages sont pris d'assaut par les auteurs et autrices et personnages de BD du monde entier dont ZEP, Miyazaki, Pénélope Bagieu, Tardi, Riad Sattouf... L'expo Contrepoints met en miroir autrices et auteurs contemporains de BD et collections du musée qui éclairent les liens entre les œuvres, comme pour Catherine Meurisse et Mark Rothko, Blutch et Balthus, Joann Sfar et Jules Pascin... **► DU 29 MAI AU 4 NOVEMBRE 2024, CENTRE POMPIDOU, PARIS.**

### INSTALLATION La vie de château

Au château de Versailles cet été, Eva Jospin investit l'orangerie avec une broderie monumentale de 350 mètres carrés et 105 mètres de long. Véritable prouesse de broderie, cette œuvre, « Chambre de soie », s'inspire des thèmes de prédilection de l'artiste (la nature, la déambulation, les folies architecturales) mais aussi du roman Une chambre à soi de la féministe Virginia Woolf. Une invitation à la promenade pour une expérience immersive. **► DU 18 JUIN AU 29 SEPTEMBRE 2024, CHÂTEAU DE VERSAILLES.**

### INTERVIEW Béatrice Renard

#### COMMENT PARLER D'INÉGALITÉS AUX TOUT-PETITS ?

Cette histoire m'a été inspirée par Dina, adolescente souffrant de blocages scolaires, qui m'a confié ses souvenirs d'enfant migrante. C'est en pensant à toutes les petites Dina et petits Dino d'aujourd'hui, à leur solitude et leur incapacité à exprimer leurs difficultés, que j'ai voulu écrire en touchant les cœurs, en



**BIO**  
Béatrice Renard, auteure, lauréate du prix Unicef dans la catégorie 3-5 ans, pour *Le p'tit cœur de Dina* illustré par Emmanuelle Eeckhout (École des loisirs).

m'appliquant à prendre en compte le goût des petits pour la musique des mots, à leur donner envie de tourner la page, avec des

changements de décor, un mouvement des personnages... tout en restant dans quelque chose de joyeux. Je tenais aussi à ce que ce soit un grand garçon qui fasse preuve d'empathie, pour sortir des stéréotypes de genre, ne pas enfermer les petits gars dans des rôles de petits durs.

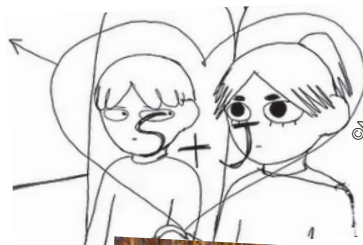
#### RECEVOIR LE PRIX UNICEF, CELA VOUS INSPIRE QUOI ?

C'est un très grand honneur et une porte ouverte sur le thème de l'inclusion, avec une nouvelle visibilité pour ce livre qui permet en classe de maternelle de conscientiser en douceur les inégalités. Je suis reconnaissante du coup de projecteur donné par l'Unicef à ce travail qui peut paraître minuscule mais qui est un outil de réflexion destiné aux petits. On sort des albums qui concernent la construction de l'identité individuelle. Ici, il y a une

forme d'approche des identités collectives : tous les enfants n'ont pas les mêmes origines et appartenance culturelle, mais tous ont droit à une vie heureuse.

#### QUELS SONT VOS PROJETS ?

Mes projets actuels concernent la question climatique : partant cette fois d'un poème, ce sera la balade d'un enfant modelé par son environnement. Le travail avance, avec une illustratrice dont j'aime le talent et la poésie, Sabine De Greef. PROPOS RECUEILLIS PAR M.K.





# Justice saturée, enfance en danger

Un sondage réalisé par le Syndicat de la magistrature confirme les dysfonctionnements de la justice des mineurs.



« Chaque année, en France, 160 000 enfants sont agressés sexuellement, majoritairement au sein de leur famille, et un enfant est tué tous les 6 jours », apprend-on dans un sondage réalisé par le Syndicat de la magistrature (SM) auprès de 176 magistrat-es de tribunaux pour enfants. Les résultats publiés le 6 mai, une semaine après l'ouverture d'une commission d'enquête sur les dysfonctionnements de l'aide sociale à l'enfance, dressent un état des lieux d'un « système qui craque ». « Les signalements ne sont pas suivis. Nous restons avec des dossiers d'assistance éducative où des violences parentales sont dénoncées sans enquête pénale », témoigne un juge des enfants de la cour d'appel de Douai.

En théorie, un juge des enfants devrait suivre 325 situations. En pratique, certains en suivent plus de 600. Alors que la priorité est de travailler au sein des familles, certaines d'entre elles doivent parfois attendre plus d'un an pour bénéficier d'un accompagnement. « Le manque de mesures à domicile entraîne un surcroît de placements », dénonce le SM. Faute de place d'accueil, certains placements ne peuvent pas être exécutés, laissant des enfants en danger dans leur famille.

## OBJECTIF PRIORITAIRE

Alors que l'article 375-2 du Code civil impose au juge « d'entendre tout mineur capable de discernement », l'enquête révèle que 34% des juges des enfants n'y procèdent pas et que 9 juges sur 10 disent avoir rendu des décisions sans audience préalable, en raison d'une charge de travail trop lourde.

Malgré les nombreuses alertes des juges, rien n'a changé, la situation s'est même détériorée dans certains départements. L'enquête indique 397 placements non exécutés (hors placements à domicile) en Ile-et-Vilaine, 300 en Loire-Atlantique, 248 dans le Nord. Le SM demande une publication mensuelle du nombre de placements non exécutés. Il réclame de « faire du traitement des violences sur les enfants un objectif prioritaire de politique pénale, au même titre que les violences conjugales », mais aussi « davantage de juges des enfants pour bien juger ». ANAÏS RICHARD

# Hongrie : faire taire toute contestation

Depuis son arrivée au pouvoir en 2010, Viktor Orban - premier ministre de la Hongrie et membre du parti d'extrême droite Fidesz - a fait des enseignants et enseignantes l'une de ses cibles privilégiées. Une véritable stratégie de démantèlement de l'éducation publique a été mise en place. Refonte des programmes, suppression du marché libre des manuels scolaires, édition de manuels imprégnés de nationalisme distribués gratuitement, mise en place d'outils de surveillance, dénigrement dans les médias, remise en cause du statut de fonctionnaire... la liste est hélas longue. « Le ministère de l'Éducation nationale a été supprimé dès l'arrivée au pouvoir de Viktor Orban, se rappelle Katalin Törley, militante du mouvement « Tanitanek », se traduisant par « Je voudrais enseigner » (voir interview ci-dessous). Durant trois mandats, les enseignants ont été rattachés au ministère des ressources humaines, ce qui était déjà problématique car il n'y avait pas de responsable compétent pour traiter

des sujets éducatifs. Depuis 2022, ils sont placés sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. Les questions de discipline, d'ordre, de punition sont devenues plus tranchantes avec à la clé des licenciements de professeurs protestataires ». Côté salaires, ils ont très peu augmenté par rapport à l'inflation alors que les rémunérations des enseignantes et enseignants hongrois sont déjà les plus faibles des pays de l'OCDE. « Un pacte enseignant version Orban vient désormais compléter une rémunération de base », précise Tatiana Törley. Cela se concrétise par des primes à la discrétion du chef d'établissement en fonction de l'investissement, jusqu'à 60h de remplacement non rémunérées par an ou encore de nouvelles missions à effectuer comme le nettoyage des classes. Tout cela participe à une attractivité en berne mais plus grave encore provoque une détérioration des conditions de travail de personnels et d'apprentissages des élèves.

NELLY RIZZO



**KATALIN TÖRLEY,** enseignante durant 23 ans avant d'être licenciée. Elle est l'une des leaders du mouvement « Tanitanek »



## 1. LES ENSEIGNANTS HONGROIS SONT-ILS FONCTIONNAIRES ?

Non, ils ne le sont plus depuis septembre dernier. Suite aux mouvements de protestations de ces deux dernières années, le gouvernement a changé du jour au lendemain le statut des enseignants. Ils ont désormais un statut spécifique « enseignant de la fonction publique » avec davantage d'obligations et moins de libertés.

## 2. QUELLE ORIENTATION ONT PRIS LES PROGRAMMES ?

Ils ont été modifiés dès le début de l'ère Orban avec une tendance idéologique et nationaliste. En littérature, en

hongrois ou en histoire-géographie, des auteurs, nationalistes de l'entre-deux guerres, ont été ajoutés et des auteurs contemporains, qui ne correspondent pas à ce que porte le gouvernement, ont été retirés. Ce dernier promeut un idéal d'enseignement de fin du 19<sup>e</sup> siècle avec des professeurs sachants et des élèves devant apprendre par cœur. Sans compter que les programmes sont extrêmement chargés, ne laissant aucune marge de manœuvre. Les enseignants sont pris en étau entre préparer les élèves aux examens et réaliser un travail de qualité. Travailler en groupe, mener des projets, enseigner la coopération, développer la créativité ne sont plus possibles. PROPOS RECUEILLIS PAR N.R.

# Juin, mois des fiertés

« Assurer l'inclusion et la visibilité de toutes les personnes LGBTQIA+\*, tout en assurant leur protection », c'est le mot d'ordre intersyndical des Marches des Fiertés 2024. Ces défilés festifs de la diversité pour l'égalité des droits représentent autant de résistances aux LGBTphobies. Ces dernières peuvent prendre la forme d'injures, de jets d'objets ou de crachats, de discriminations, de harcèlements, de violences sexuelles ou de coups et blessures dans 72% des cas, selon le rapport de SOS homophobie paru en mai dernier. En progression de 13% en 2023, elles concernent majoritairement les hommes gays mais les attaques transphobes ont augmenté de 120%. Ces violences ont lieu particulièrement dans les établissements scolaires où 71% des personnes déclarent avoir été victimes de harcèlement LGBTphobe, selon le rapport 2024 de l'Agence des droits fondamentaux. Mais aussi dans l'espace public « où la haine se déverse maintenant sans honte », note SOS homophobie, celle-ci prenant aussi de plus en plus la forme de guet-apens.

La possibilité de l'accession au pouvoir du RN inquiète fortement les organisations qui rappellent que son attitude « gay friendly » est d'apparence et qu'au Parlement européen, l'extrême droite n'a jamais voté pour les textes visant à punir les crimes homophobes. Au-delà des paillettes de la fête, les marches de ce mois de juin prennent une coloration d'urgence. MATHILDE BLANCHARD

\*Lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles, queers, intersexuelles, asexuelles ou aromantiques et toutes les autres.



# “Si les idées du RN sont véhiculées, relayées, cela ne veut pas forcément dire qu’elles sont acceptées”



**BIO**  
**Vincent Tiberj**, chercheur à Sciences Po Bordeaux spécialisé en sociologie électorale et coauteur de l'ouvrage « *Citoyens et partis après 2022. Éloignement, fragmentation* » aux éditions Presses universitaires de France.

## LA PERCÉE SANS PRÉCÉDENT DE L'EXTRÊME DROITE AUX EUROPÉENNES REPRÉSENTE-T-ELLE UN DANGER POUR LA DÉMOCRATIE EN FRANCE ?

**VINCENT TIBERJ :** Pour beaucoup de citoyens, le RN est un danger et de fait, il l'est en termes de lutte contre les inégalités, de vision des services publics, de conception de ce que c'est que d'être un citoyen en France. Mais le RN est aussi le symptôme de tout un ensemble de phénomènes qui abîment la démocratie. La manière dont a été traité le mouvement sur les retraites en est un exemple, la dissolution de l'Assemblée nationale en est un autre. Trois semaines de campagne pour un scrutin qui fixe l'avenir du pays, le désorganisent et ne permettent pas la qualité des débats. Cette percée du Rassemblement national (RN), est-ce la victoire simple du RN ou la défaillance, le manque d'attachement aux valeurs de la démocratie et de confiance envers les citoyens ?

## EN CAS D'ACCESSION AU POUVOIR, UN REcul EN MATIÈRE DE DROITS, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE CULTURE, EST-IL À CRAINDRE ?

**V.T. :** Un recul en matière de culture au sens très large mais aussi des droits, de la liberté d'expression et du service public. C'est toute l'ambiguïté du RN qui aujourd'hui parle de pouvoir d'achat, de droit à la santé mais qui, dans le même

temps, n'est pas au clair sur le financement et les besoins du service public. En termes de culture, il y a un passé en France avec les municipalités dirigées par le RN : baisse du soutien aux associations ou pressions sur les festivals par exemple. Quand le RN arrive au pouvoir, c'est aussi un combat culturel et idéologique qu'il mène, soutenu par certains médias et intellectuels. Et toutes les disciplines de sciences humaines, dont le but est de révéler, montrer, déconstruire, analyser tout ce savoir critique est aussi attaqué.

## “Donner plus aux écoles, collèges et lycées qui ont le moins n'est pas un principe du RN.”

## LES IDÉES VÉHICULÉES PAR L'EXTRÊME DROITE SUR L'ÉCOLE ONT-ELLES PROGRESSÉ ?

**V.T. :** Dans le champ idéal, médiatique, intellectuel, politique, il y a tout un discours du « c'était mieux avant », décliné de manières différentes. Cela va de la relation homme-femme, à la parentalité et jusqu'à l'éducation nationale. Pour le RN, l'école est là pour apprendre l'autorité, les valeurs, l'effort et la discipline. Quand on parle école du mérite, école de l'excellence, c'est le retour à une école fantasmée qui est celle d'une partie de la III<sup>e</sup> République, en oubliant que cette école était ségréguée. Le collège et le lycée étaient essentiellement pour les enfants des élites. Ce qui est terrible est que l'on retrouve des idées de l'extrême droite jusqu'à certaines franges de la majorité présidentielle et dans le gouvernement actuel. Le problème de l'école, ce n'est pas l'uniforme, c'est ce que révèlent les indices de position sociale des familles dans les établissements en termes de ségrégation sociale, d'inégalités entre les établissements. Mais donner plus aux écoles, collèges et lycées qui ont le moins n'est pas un principe du RN.

## COMMENT ENRAYER LA DYNAMIQUE ÉLECTORALE DE L'EXTRÊME DROITE ?

**V.T. :** Si les idées du RN sont véhiculées, relayées, cela ne veut pas forcément dire qu'elles sont acceptées. En à peine quatre jours, des manifestations des forces vives syndicales, associatives ont eu lieu. Des partis qui avaient du mal à se parler ont été capables de se rassembler. Tout cela est le signe que la démocratie en France, du côté des citoyens, existe encore. Alors même qu'il y avait une sorte de renoncement perçu après le combat sur les retraites, les gens sont capables de se remobiliser, de se battre pour leurs valeurs. Les électeurs qui se sont prononcés aux européennes ne sont pas forcément représentatifs de l'intégralité des citoyens, beaucoup se sont abstenus. Les jeunes générations sont bien plus ouvertes, moins rétives au multiculturalisme, à l'immigration, à la diversité que ceux et celles qui se sont prononcés pour le RN. Il va falloir que cette partie du pays se bouge et se compte car du côté des électeurs RN, il y a de grandes chances que le vote soit reconduit. PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO



MGEN. Première mutuelle des agents du service public

mgen  
GROUPE vyv

# MGEN engagée pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations auprès des jeunes

MGEN a toujours eu à cœur de porter les valeurs de la République et de favoriser l'émancipation individuelle et collective par l'éducation, la citoyenneté, l'engagement et les solidarités.

Parce que les préjugés peuvent très tôt imprégner notre façon de penser, lutter dès le plus jeune âge contre toutes les discriminations fait partie intégrante de ses missions. Ainsi, MGEN soutient les actions d'organisations et d'associations qui mettent en place des dispositifs originaux, destinés aux enfants et aux jeunes, qui luttent contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

## Des prix et des concours

Depuis 2019, aux côtés du ministère de l'Éducation nationale, MGEN soutient le **Prix Ilan Halimi** et, à travers lui, le Plan National de lutte contre le racisme et l'antisémitisme de la **DILCRAH**. Ce prix récompense les groupes de **jeunes de moins de 25 ans** qui s'engagent contre les préjugés racistes et antisémites en menant des projets de sensibilisation inventifs et créatifs en direction d'autres jeunes.

Depuis 1988, MGEN soutient le **Concours de plaidoires des lycéens** organisé par le **Mémorial de Caen**. Pour participer, les lycéens réalisent une plaidoire dénonçant une situation d'atteinte aux droits humains, sous la forme d'une vidéo d'une minute. En 2022, le concours a battu son record de participation avec 1700 vidéos reçues.

## Le soutien à des fondations engagées

Depuis 2021, MGEN soutient la **Fondation du Camp des Milles**. Pendant la Seconde Guerre mondiale, plusieurs milliers de personnes ont été internées au Camp des Milles, situé près d'Aix-en-Provence. Plus de 2000 personnes internées dans ce camp ont été déportées à Auschwitz.

Le lieu abrite aujourd'hui un grand musée centré sur l'éducation à la citoyenneté. Le site-mémorial du Camp des Milles mène une action éducative et culturelle d'ampleur destinée à renforcer la vigilance et la responsabilité des citoyens face au racisme, à l'antisémitisme et à tous les fanatismes. Il accueille **chaque année plus de 60 000 jeunes**.

Enfin, MGEN soutient depuis sa création en 2019 la **Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME)**. La FME travaille sur l'histoire de l'esclavage et de son abolition en la replaçant dans l'histoire longue des relations entre la France et diverses régions du monde. Elle valorise les héritages culturels issus de cette histoire et promeut les valeurs républicaines, rempart contre le racisme et les discriminations.

La FME a une mission éducative importante qui se traduit notamment par l'élaboration de contenus éducatifs et culturels et de formations ainsi que par l'organisation d'événements sur tout le territoire.



QUAND  
VOUS REFERMEZ  
UN   
UNE NOUVELLE VIE  
S'OUVRE À LUI.

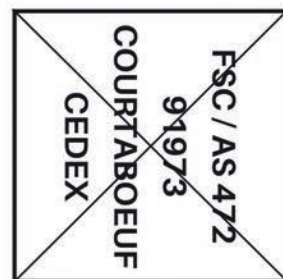
---

EN TRIANT VOS JOURNAUX,  
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,  
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES  
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS  
DURABLE. PLUS D'INFORMATIONS SUR  
LE RECYCLAGE SUR  
[TRIERCESTDONNER.FR](http://TRIERCESTDONNER.FR)

---

**CITEO**

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits



PARIS CPCE  
**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE